

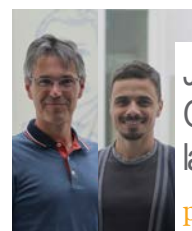
Lolita Miletto : « Interdoc est inquiète face à la réduction des effectifs »

p. 6



Laurent Veyssière, combattant des archives et de la mémoire

p. 43



J. Legrix-Pagès et G. Mottais : « l'IA impacte la relation pédagogique »

p. 44

n° 395

21 euros - juin 2026

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

serda
Société de
Recherche et de
Documentation
Archivaires

une publication du groupe



[dossier]

bibliothèques :
comment survivre
face aux pressions ?

Bibliothécaires : vous avez des défis, nous avons des ressources !

UN MAGAZINE

pour être au top de l'information chaque mois



2 FORMULES D'ABONNEMENT

UNE NEWSLETTER

dédiée aux bibliothécaires :
"Le Bibliothécaire Innovant"

DES GUIDES PRATIQUES

véritables boîtes à outils techniques avec des conseils, des avis d'experts, des méthodes et des retours d'expérience



EXPLOREZ TOUTES LES RESSOURCES DÉDIÉES SUR **ARCHIMAG.COM**



Abonnez-vous pour rester au top de l'information !

Les bibliothèques changent, Archimag reste à vos côtés !



ABONNEZ-VOUS

Vous ne souhaitez pas vous abonner en ligne ?
Téléchargez notre bon de commande sur notre site

FORMULE "L'ESSENTIEL"

10 numéros /an
1 à 4 accès numériques offerts
Accès à tous les articles payants d'Archimag.com (+ de 10 ans d'archives)
1 à 4 accès numériques offerts
+ 2 derniers numéros offerts en format numérique (dans votre espace)

À PARTIR DE 178€/AN*

FORMULE "L'INTÉGRAL"

Inclus la formule "L'ESSENTIEL"
+ 3 guides pratiques /an
+ Le dernier guide pratique offert en format numérique (dans votre espace)

À PARTIR DE 387€/AN*

**pour la formule 100% numérique*

délier les langues des bibliothécaires

tout n'est pas rose, au pays des bibliothèques : 47 % des collectivités ont réduit leur budget culturel entre 2024 et 2025 (1). Une baisse qualifiée d'« inédite par son ampleur ». Parallèlement, la loi de finances 2026 n'a pas non plus fait de cadeau à la lecture publique, avec une amputation de plus de 7 millions d'euros des enveloppes consacrées au développement de la lecture et des collections (de 12,9 millions d'euros en 2025 à 5,4 millions en 2026). « Comment agir sans budget ? », s'interrogeaient légitimement les professionnels du secteur dans une tribune en décembre dernier (2). Car, sur le terrain, ils ne peuvent que constater les effets de ces coupes : réductions des acquisitions, des abonnements, des animations culturelles... Et, bien sûr, le gel des effectifs. Pourtant, les bibliothèques publiques sont confrontées à un nombre record d'inscrits (7 millions en 2025), soit une hausse de 11 % par rapport à 2024, après une première augmentation de 7 % entre 2023 et 2024. Et ce, sans compter que plus de 710 communes ont étendu leurs horaires d'ouverture l'an dernier, notamment le dimanche. Faire plus, plus longtemps, avec moins, tout en étant moins nombreux... Les calculs ne sont pas bons ! Et les équipes s'épuisent.



Clémence Jost

DR

« tout est en train d'exploser »

« Notre profession ne se sent pas légitime à aller mal ! », constataient les bibliothécaires Julien Prost et Quentin Le Guevel dans les colonnes d'Archimag en octobre dernier. « Pourtant [...] tout est en train d'exploser ! » Créateurs du podcast « Deux connards dans un bibliobus » (3), les deux acolytes y donnent la parole à leurs collègues « du bas » et y évoquent des sujets trop souvent mis sous le tapis : baisse des budgets, technologies, management, harcèlement, santé mentale... L'une de leurs remarques nous avait alertés : « Dans les revues et les livres professionnels, les congrès ou les journées d'étude, le métier est souvent pensé et

raconté par le même type de profil (beaucoup de cadres qui viennent des mêmes horizons) et ce n'est pas représentatif. »

Touché. C'est pourquoi nous voulions que le dossier de ce mois-ci vienne « du bas », comme ils disent, au plus près des réalités qui génèrent actuellement des tensions dans les établissements. Pourtant, nous avons quasiment fait chou blanc. Personne ne semble vouloir s'exprimer, même anonymement. Durant un mois, nous avons frappé à de (très !) nombreuses portes : renvoi vers l'autorité de tutelle ou non-réponse, tout simplement. Certes, quelques syndicats et une poignée de cadres ont accepté de parler... L'épuisement et l'amertume ont-ils à ce point muselé les bibliothécaires ? Ou bien serait-ce la peur ? Espérons que notre dossier déliera les langues... ■

(1) Baromètre 2025 de l'Observatoire des politiques culturelles.

(2) → fill-livreacture.org/signataires-tribune

(3) → deux-connards-dans-un-bibliobus.lepodcast.fr

Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 53 45 00
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
redaction
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet,
Sivagami Casimir, Elisabeth
Hutin-Baillet, Éric Le Ven,
Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève), Ikram Bouz-
kar (Tanger), Marie-Laurence
Dubois (Belgique)
ont collaboré à ce numéro
Eléonore Favero Agostini, Philippe
Nieuwbourg, Bernard Strainchamps
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Aranz, Amcoar
maquette
Bruno Dalèle
brunodalèle.com
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)

publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 00
chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 00
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamation et informations
commandes@archimag.com
24 rue de Milan
F-75009 Paris
tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2026
France : 1 an, 189 euros
France : 2 ans, 338 euros

tarif étudiant : 1 an, 36 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an,
74 euros
vente au numéro : 21 euros
France : 1 an,
Pack abo : 402 euros
imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information,
documentation, presse
N° de commission paritaire :
0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution
du numéro

crédits photos
Couverture : thuyhungle99/
Magnific
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes.
annonceurs
Bibliotheca : 13
CoTer numérique : 2
Emmaüs Solidarité : 4° de
couverture
IDP : encart, 2° de couverture, 7
et 3° de couverture
Sage : 25
Serda : encart
Les marques citées dans
le présent numéro sont
des marques déposées.

Accédez à nos réseaux
sociaux via ce QR code



Archimag est une publication
du groupe Serda. Toute
adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag est
formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.
© IDP juin 2026



Ce document est imprimé
sur papier certifié PEFC (respect
des fonctions environnementales,
économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : cathy.potel@archimag.com,

Imane Erraoui : imane.erraoui@archimag.com et Angeline Piquery : angeline.piquery@archimag.com

Les collectivités territoriales face aux défis de la **souveraineté numérique**



CENTRE DES CONGRÈS DE REIMS
12 BD du Général Leclerc

coter-numerique.org



coTer numérique

Hôtel de ville – Parc Fouchard
77500 Chelles

UNOWHY

MEMBRE DU DISPOSITIF
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR





sommaire

[actualités]

- 04 Le rapport Alloncle préconise la fusion de la BnF et de l'Ina
- 05 des livres spoliés dans les bibliothèques
- 06 3 questions à Lolita Miletto
- 07 400 000 annotations sur Girophare
- 08 rapprochement entre la Dinum et la DITP
- 09 la start-up du mois : HelloSpot



04

Assemblée nationale

[dossier]

- 10 **bibliothèques : comment survivre face aux pressions ?**



Budgets serrés, impératifs de sécurité après des épisodes de dégradations, accueil de publics toujours plus divers, attentes renforcées en matière d'inclusion, de médiation, de numérique et d'IA, montée en compétences sur les outils... Les bibliothécaires se trouvent à la croisée de pressions majeures. Alors même que les bibliothèques publiques constituent des piliers de la culture de proximité, comment tenir sans épuiser les équipes ?

Sommaire p. 11

[outils]

- 22 manager un centre de documentation à l'heure de l'IA
- 24 facture électronique 2026 : la FAQ de la réforme
- 28 anatomie des solutions de Ged : l'IA redessine le marché
- 38 l'IA, un plaisir coupable, trop souvent consommé en cachette
- 40 droit d'auteur et IA générative : l'Europe accélère, la France anticipe
- 42 trois outils IA pour faciliter le travail des chercheurs et étudiants
- 43 Laurent Veyssière, combattant des archives et de la mémoire



38

natalia-shtorm/Magnific

[perspectives]

- 44 Jérôme Legrix-Pagès et Gabin Mottais : « l'IA impacte la relation pédagogique »
- 46 Archimag store : applis, cadeaux, beaux livres, expos...
- 48 dans les archives d'Archimag, juin 2006



47

DR

Le rapport Alloncle préconise la fusion de la BnF et de l'Ina

La recommandation n° 54 du rapport Alloncle sur l'audiovisuel public, publié le 5 mai dernier, propose un rapprochement des deux institutions et évoque une économie annuelle d'environ 10 millions d'euros.

Rarement une commission d'enquête parlementaire aura donné lieu à une aussi grande couverture médiatique. « *Électrochoc nécessaire* » pour les uns, « *projet de démantèlement de l'audiovisuel public* » pour les autres, le rapport rendu par la Commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public n'en finit pas de faire des vagues. Au terme de six mois de travaux, la commission présidée par Jérémie Patrier-Leitus (Groupe Horizon) et animée par le rapporteur général Charles Alloncle (UDR) a livré soixante-dix recommandations. L'une d'entre elles préconise la fusion de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina). Passée sous les radars, cette recommandation n° 54 propose de confier conjointement à l'Inspection générale des finances et à l'Inspection générale des affaires culturelles « *une mission de préfiguration de la fusion de l'Institut national de l'audiovisuel et de la Bibliothèque nationale de France, chargée de chiffrer précisément les économies nettes réalisables, les coûts de transition et le calendrier opérationnel de rapprochement.* »

Selon les estimations du rapporteur Charles Alloncle, cette fusion serait susceptible de dégager une économie annuelle d'environ dix millions d'euros par an.



Séance de travail de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public.

Assemblée nationale

une mise sous coupe réglée

La recommandation n° 54 se base des travaux de la Cour des comptes : « *L'Ina partage avec la BnF une prérogative, celle du « dépôt légal de la radio et de la télévision, désormais élargi au web. La BnF bénéficiant d'un financement annuel de l'État de l'ordre de 248 millions d'euros en 2026 et l'Ina de 103 millions d'euros en 2026, il semble possible d'économiser, en prenant en compte l'hypothèse la plus basse, un dixième du budget de l'Ina en les fusionnant afin d'optimiser la gestion d'archives dans le contexte d'un fort virage numérique, soit 10,3 millions d'euros.* »

Hostile à cette proposition, le groupe Écologiste et Social de l'Assemblée nationale estime que « *la fusion de l'Ina et de la BnF vise à mettre sous coupe réglée deux institutions pourtant garantes de la mémoire de notre pays sans expliquer comment cette fusion servirait l'une ou l'autre de ces missions.* »

Au-delà de ce projet de fusion entre BnF et Ina, le groupe Socialistes et apparentés dénonce quant à lui « *un texte à charge contre l'audiovisuel public, contre des personnes méthodiquement désignées comme cibles, et au service de propositions aussi hypocrites qu'inefficaces, qui n'amélioreront en rien le système existant et n'ont d'ailleurs jamais eu cette ambition.* »

BnF et Ina, chacun dans son couloir de nage

À ce jour, les deux institutions sont en effet chargées de collecter le web, mais chacune dans son couloir de nage et sur des thématiques différentes. Dans le cadre du dépôt légal du web, instauré par la loi DADVSI de 2006, la BnF collecte les sites web du domaine français au titre du dépôt légal. Précision importante : cette collecte n'a pas de prétention à l'exhaustivité. Elle vise « *un objectif de représentativité et d'échantillonnage pour capturer les actions, les savoirs, mais aussi les idées, les représentations qui circulent sur le web sur un sujet donné et rendre compte de la diversité du web, média et espace d'échange.* », précise la BnF. Entre 2007 et 2022, le nombre de domaines collectés est passé de 0,9 million à 5,8 millions (soit environ 60 % du web français).

De son côté, l'Ina procède également à une collecte du web, mais uniquement sur des thématiques en relation avec le secteur de la communication audiovisuelle française : sites officiels de programmes, sites de services de médias à la demande, réseaux sociaux en lien avec des personnalités de l'audiovisuel... Sans oublier les podcasts, qui font l'objet d'une collecte depuis 2018. À ce jour, plus de 5 millions d'épisodes sont actuellement consultables, selon l'Ina. ■

Bruno Texier

des livres spoliés dans les bibliothèques



Le ministère de la Culture a lancé en avril dernier une base de données qui recense les livres spoliés redécouverts dans les bibliothèques publiques. Baptisée Spolivres, elle permet aux bibliothécaires d'y indexer les livres retrouvés grâce aux tampons, ex-libris, dédicaces et annotations qui constituent des pistes pour identifier leur propriétaire.

entre cinq et dix millions de livres pillés

Un guide pratique et les archives nécessaires au travail d'identification sont également mis à disposition. La Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 réalisera ensuite des recherches sur les propriétaires de ces livres grâce aux indices trouvés. On estime qu'entre cinq et dix millions de livres ont été pillés en France par l'occupant nazi, dont 150 000 environ ont été récupérés à l'après-guerre après être entrés dans les bibliothèques. ■

→ grist.numerique.gouv.fr/o/docs/k2WzGiVAQ8hg/Spolivres/p/38

Nicolas Morin quitte l'Abes

Le directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), Nicolas Morin, quittera ce mois-ci les fonctions qu'il occupe depuis 2022. Cette démission intervient quelques mois seulement après le renouvellement de son mandat à la tête de l'Abes.

fusion Abes-Amue

Selon la CFDT, la démission de Nicolas Morin est motivée par le projet de fusion entre l'Abes et l'Amue (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur). Celle-ci, qui devait initialement porter sur un rapprochement des fonctions supports, englobe aussi désormais, selon le syndicat, les missions et les cœurs de métier. ■

médiathèque 507

La bâtisse de pierre a hébergé pendant plus d'un siècle le 507^e régiment de chars de combat, un temps commandé par Charles de Gaulle. Désormais, la nouvelle médiathèque 507 de Montigny-lès-Metz (Moselle) s'étend depuis le 2 mai dernier sur une surface de 1 000 m² (salles de lecture, espace numérique et jeux vidéo, espaces modulables pour événements ou ateliers). Elle proposera, à terme, 24 000 documents aux usagers. ■

ScholarVox fait sa mue

La rentrée 2026 sera l'occasion pour ScholarVox, la bibliothèque numérique communautaire dédiée aux institutions académiques et aux grandes écoles, de dévoiler deux nouveautés : d'abord, une nouvelle interface « *plus intuitive, plus facile et plus directe* » ; ensuite, elle changera de nom pour devenir Cantook ScholarVox. Une décision qui découle du rachat en 2022 de Cyberlibris par le groupe canadien De Marque. ■

Bibliosurf en langage naturel

« *Je cherche une lecture angoissante pour l'été.* » Poser ce genre de question en langage à naturel sur Bibliosurf et obtenir une réponse rédigée renvoyant vers une fiche bibliographique augmentée est désormais possible. Le site de veille littéraire vient de se doter d'un nouveau moteur de recherche combinant vectorisation et IA générative pour apporter des réponses comme le ferait un humain « *qui connaît bien le catalogue* ». ■

→ www.bibliosurf.com

un livre...



Dans l'ombre de la décision

Mai-Linh Camus — Paris : Éditions Eyrolles, 2026. 216 p. — ISBN 978-2-416-02357-6/ 23 euros

À l'appellation « *intelligence économique* », elle préfère l'expression « *renseignement d'affaires* ». Un choix terminologique qui ne doit rien au hasard : Mai-Linh Camus a passé plusieurs années comme officier au sein de la DGSE. Dans ce livre, rien de cette vie au sein des services de renseignement extérieurs de la France ne sera dévoilé. En revanche, ce manuel de combat est un manifeste : « *je souhaite participer à la démocratisation de la notion de renseignement d'affaires au service de nos entreprises* ».

Pour y parvenir, l'auteure propose une vingtaine de « *missions* » au plus près des réalités du terrain : détecter l'information stratégique en s'appuyant sur la veille, lire entre les lignes d'un marché prometteur, entrer sur un marché étranger en respectant ses codes... Chacune de ces missions est décrite à l'aide d'un plan d'action et le signalement de ressources pratiques. Dans le cas de la veille, Mai-Linh Camus rappelle son utilité : « *une veille pointue ne sert à rien si l'analyse reste lettre morte. Les données, aussi précieuses soient-elles, ne protègent pas : seule la décision qui en découle le peut.* » ■

3 questions à Lolita Miletto

« Interdoc est inquiète face à la réduction des effectifs »

Lolita Miletto est présidente de l'association des documentalistes des collectivités territoriales Interdoc.

Trois décennies après sa création, quel regard Interdoc porte-t-elle sur le monde de l'information-documentation territoriale ?

Positif, car en trente ans, les technologies de l'information ont bouleversé le métier et les documentalistes ont su prendre le tournant : d'abord d'internet, qui a chamboulé la recherche documentaire « *classique* » et la veille ; puis des outils documentaires, devenus de véritables lieux de ressources accessibles aux agents et aux élus des collectivités. L'évolution a aussi touché l'information elle-même : d'abord tournées vers le juridique et le technique, les veilles se sont diversifiées, notamment avec le benchmark. Puis, l'infobésité nous a envahis, car l'information est passée du factuel au prédictif. Aujourd'hui, c'est le phénomène des fausses informations qui doit être pris en compte. Pourtant, depuis cinq ans, Interdoc est également inquiète face à la réduction des effectifs.



À l'ère de l'IA, invitez-vous les documentalistes à s'appropriier les outils du marché ?

Mon avis personnel est que l'IA est une opportunité si elle sert l'intérêt général. Je pense, par exemple, au domaine de la santé, où elle peut aider l'humain et favoriser la prévention. En revanche, a-t-on besoin de cette technologie énergivore dans tous les domaines ? Pour gagner du temps ? Mais du temps sur quoi et au détriment de qui ? Pour le mettre au service de quel modèle de société ?

L'IA générative est arrivée dans notre quotidien, et les documentalistes s'en saisissent en s'appuyant sur leur expertise métier et leur esprit critique. Notre association les a accompagnés en proposant des journées d'étude et des formations. Elle continue à être présente pour soutenir leur développement professionnel. En 2026, nous posons les bases d'une formation « *clé en main* » sur l'éducation critique aux médias et à l'information au bénéfice des collectivités.

À quoi ressemblera la fiche de poste du documentaliste du futur ?

Dans la forme, peut-être à un podcast enthousiasmant ! Dans les faits, au constat rassurant que nos décideurs auront mesuré l'importance d'avoir des professionnels de l'information dans leurs effectifs. Et, dans le fond, cette fiche de poste proposera les compétences intrinsèques au métier : gestion de l'information ; rationalisation des ressources et optimisation des dépenses ; accompagnement aux pratiques informationnelles et aux évolutions technologiques ; rôle de facilitateur capable, grâce à sa veille, d'anticiper et d'éclairer son organisation. ■



400 000 annotations sur Girophare

Lancée au mois de mai 2023, la plateforme collaborative Girophare, qui invite les internautes à améliorer la description des fonds conservés par les Archives nationales de France, vient de passer le cap des 400 000 annotations et livre ses premières statistiques : près de 1 800 contributeurs ont produit des annotations sur des centaines de milliers d'images (fiches individuelles, registres, décrets...).

rassemblement des contributeurs

À ce jour, treize projets ont été ouverts sur Girophare, dont huit sont achevés ou en cours de finalisation. Cinq projets sont en cours, dont ceux des décrets de naturalisation (1932-1948) et des fiches individuelles de mineurs (1860-1869). Les Archives nationales, qui se réjouissent de ce « travail collectif considérable, qui améliore concrètement l'accès aux données pour tous les publics dans la Salle de lecture virtuelle », organisent, le 6 juin prochain, un grand rendez-vous avec les contributeurs à Paris. ■

Douai 2028

Après Angers (2013), Troyes (2016), Saint-Étienne (2019) et Rennes (2025), la quatrième édition du Forum des archivistes, organisé par L'Association des archivistes français (AAF), se tiendra à Douai (Nord) du 22 au 24 mars 2028. Les « aléas » feront office de fil rouge tout au long des débats, dont le comité scientifique a été confié à Marie Laperdrix, directrice du département Histoire, Société et Prospectives du Groupe BNP Paribas.

« Le Forum se réinvente sous la forme d'une "Ville-Forum", proposant des conférences, rencontres et temps d'échange répartis dans plusieurs lieux emblématiques de Douai », précise l'AAF, qui souhaite inscrire l'événement dans son territoire d'accueil. ■

DES MILLIERS DE PROFESSIONNELS LISENT NOS NEWSLETTERS

La Newsletter Hebdo
L'Archiviste Augmenté
Le Push de la documentation
et de la veille
Le Bibliothécaire Innovant
Le Brief de l'IT

POURQUOI PAS VOUS ?



Inscrivez-vous
gratuitement !



Hyland mise sur l'IA agentique

L'éditeur spécialiste des services de gestion de contenu d'entreprise, Hyland, lance trois solutions pour rendre « actionnables » les contenus des organisations grâce à l'IA agentique : Hyland Agentic GL Coding (pour les workflows de comptes fournisseurs), Hyland pour SAP S/4HANA (pour les processus métiers SAP), et Hyland pour Workday Student (pour les étudiants et les enseignants). ■

Docaposte lance Docaposte Santé

Docaposte annonce le lancement d'une nouvelle entité dédiée au numérique en santé. Ainsi, Docaposte Santé entend rassembler les expertises du groupe liées à l'édition logicielle hospitalière, à l'orchestration des parcours de santé, à l'interopérabilité des systèmes et à l'intégration de solutions numériques. L'objectif ? Se positionner comme un acteur de confiance et souverain pour ce secteur. ■

JLB Informatique acquiert GedZilla

Le groupe européen de gestion documentaire Calico IIM annonce l'acquisition de GedZilla par JLB Informatique, sa filiale française (Calico France). Cette acquisition permet à JLB Informatique de mettre la main sur une plateforme SaaS de gestion documentaire conforme au RGPD, certifiée Iso 27001 et CSA STAR (certification sécurité dans le cloud). ■

rapprochement entre la Dinum et la DITP



Le gouvernement envisage également de recourir à l'intelligence artificielle, notamment pour la détection des vulnérabilités.

face à la recrudescence des cyberattaques, le Premier ministre Sébastien Lecornu a présenté le 30 avril dernier plusieurs mesures pour sécuriser les systèmes d'information de l'État. La première consiste en un rapprochement de la direction interministérielle du numérique (Dinum) et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) afin de créer une nouvelle gouvernance numérique de l'État.

renforcement des moyens

Si les contours de cette gouvernance ne sont pas encore connus à l'heure où nous écrivons ces lignes, son rôle sera d'assurer la standardisation et la sécurisation des infrastructures numériques des ministères. Un renforcement des moyens, prévoyant notamment le déblocage de 200 millions d'euros et l'affectation des amendes prononcées par la Cnil à un fonds de modernisation des infrastructures numériques de l'État, a également été évoqué. ■

simplification de l'AI Act

Le 7 mai dernier, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire visant à simplifier certaines règles de l'AI Act dans le cadre de l'« omnibus VII ». Celui-ci prévoit des modifications du calendrier d'application du règlement : 2 décembre 2027 pour les obligations des systèmes d'IA à haut risque autonomes, 2 août 2027 pour les bacs à sable réglementaires de l'IA des autorités nationales et 2 août 2028 pour les systèmes intégrés dans des produits.

base de données de l'UE

Du côté des fournisseurs, ils ont finalement jusqu'au 2 décembre 2026 pour se conformer à la mise en place de solutions assurant la transparence des contenus générés par l'IA. Au-delà des échéances, cet accord rétablit l'obligation, pour certains fournisseurs, d'enregistrer les solutions à haut risque dans la base de données de l'UE. L'accord doit encore être approuvé par le Conseil et le Parlement avant son adoption définitive. ■



HelloSpot, c'est quoi ?

J'ai fondé HelloSpot il y a un peu plus de dix ans. Au départ, nous étions l'équivalent du « *Doctolib des mairies* », car notre toute première fonctionnalité concernait la prise de rendez-vous en ligne. En 2022, la « *crise des passeports* » d'après Covid a accéléré notre développement. Nous avons été soutenus par le gouvernement pour équiper en masse les mairies. Depuis 2023, nous avons intégré l'intelligence artificielle à notre plateforme de GRC/GRU (gestion de la relation client/ usager) en coconstruction avec nos clients, afin qu'elle soit la plus efficace possible. L'objectif est de créer un système de guichet numérique unique pour les citoyens. C'est aussi un outil de gestion et un assistant d'IA qui fait gagner du temps aux agents (agent conversationnel, base de connaissances, traitement automatique des demandes citoyens, gestion des courriers, prise de rendez-vous, etc.). De plus, HelloSpot est une solution souveraine, développée et hébergée en France, dont la partie IA fonctionne avec Mistral.

Qui sont vos clients ?

Aujourd'hui, nous travaillons avec plus de sept-cents mairies en France et près de quatre-millions d'usagers passent par nos services chaque année.

Quel est votre modèle économique ?

Nous avons une formule gratuite pour qu'HelloSpot puisse être accessible à un maximum de monde, avec une formation accessible (générée par IA) permettant aux utilisateurs de prendre en main la solution. Nous avons ensuite des abonnements en fonction du nombre de demandes à traiter par mois et avec davantage de fonctionnalités.

En 2026, comment être disruptif dans votre domaine ?

Tout le monde parle des agents IA, mais c'est un outil encore très peu répandu dans les collectivités. Les intégrer dans les processus des mairies est une vraie nouveauté.

Quels profils recrutez-vous ?

Nous recrutons principalement des développeurs IA (un métier en pleine transformation !).



Ludovic Diligeart

[Président fondateur de HelloSpot]

Quel est votre modèle d'entrepreneur ?

L'innovation est mon fil conducteur : comprendre les besoins, toujours discuter avec les clients, essayer de faire des choses qui n'ont encore jamais été faites... C'est la philosophie que j'essaie d'insuffler dans mon équipe.

Chez HelloSpot, c'est plutôt costume-cravate ou t-shirt ?

Plutôt t-shirt... Ou pull, en fonction de la saison !

un livre...



Guérill-IA : pourquoi et comment les PME peuvent et doivent utiliser l'IA

Naully Nicolas — Le Mans, Gereso Éditions, 2024. 221 p. — ISBN 979-10-397-1448-8/ 23 euros

« *Guérill-IA* » multiplie les métaphores militaires — en citant tantôt Tolstoï, Sun Tzu ou encore Mao Zedong — afin de transposer les principes de la guérilla au numérique et de poser les fondements d'un plan d'action stratégique. « *L'intelligence artificielle n'est plus un horizon* », explique Naully Nicolas dans sa préface. « Elle est dans nos messages, nos logiciels de gestion, nos outils du quotidien ». Pour ce consultant, qui explore le monde numérique depuis plus de vingt ans, le temps du « *pourquoi l'IA* » a déjà laissé place au « *comment* ». Ce livre s'adresse aux PME, aux indépendants et aux autres petites structures « *qui n'ont ni direction IA, ni budget de transformation, mais une urgence de mieux faire* », précise l'auteur. Ainsi, « *Guérill-IA* » a été pensé comme une méthode : chaque lettre correspond à un chapitre de l'ouvrage et à des microactions à mener. Et, en trame de fond, Naully Nicolas insiste sur trois grands risques contre lesquels se prémunir en matière d'IA : la surestimer, l'utiliser sans cadre et la sous-exploiter.





☰ sommaire

11	bibliothèques : comment survivre face aux pressions ?
14	de la difficulté de gagner la bataille des budgets
16	face aux violences, des bibliothécaires désemparés
18	l'accueil universel à l'épreuve des tensions sociales
20	nouveaux services, nouvelle identité ?

bibliothèques : comment survivre face aux pressions ?

Budgets serrés, impératifs de sécurité après des épisodes de dégradations, accueil de publics toujours plus divers, attentes renforcées en matière d'inclusion, de médiation, de numérique et d'IA, montée en compétences sur les outils... Les bibliothécaires se trouvent à la croisée de pressions majeures. Alors même que les bibliothèques publiques constituent des piliers de la culture de proximité, comment tenir sans épuiser les équipes ? Jusqu'où les établissements peuvent-ils absorber de nouvelles responsabilités sans moyens supplémentaires et sans fragiliser leur fonctionnement quotidien ? Derrière l'idéal d'un service public accessible à tous, la question de durabilité de ces lieux essentiels se pose, tout comme celle de la santé mentale des bibliothécaires.

Il serait vain de vouloir dresser une liste exhaustive des tensions que l'on constate dans les bibliothèques municipales. Qu'il s'agisse de rémunération, de sous-effectifs, de baisse des budgets d'acquisition ou de violence, les bibliothécaires se mobilisent régulièrement pour faire entendre leur voix. C'était le cas récemment à Paris, où, les 7 et 9 mai derniers, les mille-trois-cents agents des soixante-huit bibliothèques de la capitale étaient appelés à la grève pour alerter sur le manque d'effectifs

et le sous-dimensionnement du plan « Lire à Paris » pour 2025-2029. Lancé par l'intersyndicale Supap-FSU-CGT-FO, le mouvement visait notamment à dénoncer « les projets d'intensification du travail des mille-trois-cents agents, sans promesse de moyens supplémentaires ».

Ces malaises ne sont pas nouveaux et ils ne concernent pas seulement les rémunérations. Il y a cinq ans, *Archimag* avait proposé aux bibliothécaires de répondre à une enquête sur leurs conditions de

travail. Plus d'un millier d'entre eux (1 083, précisément) avaient confié leur malaise. À la question « *Personnellement, ressentez-vous un malaise ?* », une majorité de bibliothécaires avait répondu par l'affirmative : « beaucoup », à 54,94 % et « un peu » à 41 %. Soit plus de 95 % des répondants qui éprouvaient des difficultés (à un niveau ou à un autre) pour accomplir leur mission. Seuls 4,06 % affirmaient ne « pas du tout ressentir » de malaise.

■■■■



Selon un programme de recherche mené à l'initiative de la Bpi et du ministère de la Culture, les bibliothèques « peuvent se retrouver en première ligne de situations conflictuelles, celles-ci allant des actes de provocation ou des menaces, jusqu'aux incendies ».

Magnific/Rawpixel

les bibliothèques, chambres d'écho des tensions de la société

Ces tensions sont devenues suffisamment préoccupantes pour que la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou lance, en collaboration avec le Service du livre et de la lecture, un programme de recherche sur le sujet en juin 2025 (1). « *Les bibliothèques se font souvent chambre d'écho des tensions qui traversent la société* », peut-on lire dans un document de présentation de l'enquête. « *Et [elles] peuvent se retrouver en première ligne de situations conflictuelles, celles-ci allant des actes de provocation ou des menaces, jusqu'aux incendies* ». « *Nombre de bibliothèques récemment ouvertes font ainsi face à des situations de tensions, qui peuvent se traduire par des incivilités, des menaces ou des dégradations légères et donnent lieu à des interventions de natures très différentes (actions de médiation, partenariats, recrutement de vigiles, appel aux forces de l'ordre, etc.), voire conduisent parfois à des fermetures temporaires de l'établissement* », explique le programme de recherche. Par ailleurs, celui-ci rapporte que des bibliothèques sont parfois attaquées et subissent des dégradations majeures allant jusqu'à la destruction complète des lieux. Il prend notamment l'exemple des bibliothèques

incendiées lors des révoltes urbaines de 2023, de celles qui ont été contraintes à fermer leurs portes pendant de longues périodes à la suite de menaces liées à la vente de stupéfiants (à Nîmes et Valence) ou encore de celles qui ont été détruites dans des quartiers de Dijon et Grenoble, début 2025, après des interventions policières ciblant le trafic de drogue (2).

des tensions à la bibliothérapie

Si ces tensions sont palpables, il est en revanche difficile de trouver des professionnels des bibliothèques (associations professionnelles, bibliothécaires...) pour en parler. Malgré de nombreuses prises de contact, nos demandes sont souvent restées lettre morte. Certains bibliothécaires renvoyant vers leur tutelle (la municipalité), elle-même étant peu encline à se livrer.

Il faut aller sur les réseaux sociaux et les forums de discussion pour y trouver des témoignages édifiants. Ainsi, sur Agorabib (plus de 4 100 membres), cette bibliothécaire du sud de la France rapporte : « *depuis plusieurs mois, notre médiathèque est confrontée à des incivilités (postures inappropriées, cris, insultes...) et des actes de vandalisme (vols, dégradations volontaires...) croissants, de la part de groupes de jeunes adolescents très mobiles. Un agent de*

sécurité, présent pendant l'ouverture au public, complète la médiation assurée par le personnel (33 ETP). Enfin, une caméra, reportée au CSU de la ville, couvre le sas d'entrée. Une mise à jour de notre règlement intérieur est en cours afin de préciser les pratiques autorisées/interdites et d'en décliner une infographie visible dès l'entrée. » Au-delà du constat, cette professionnelle pose des questions à ses collègues : faut-il une présence d'agent de sécurité ? Si oui, combien d'agents ? Sur quels horaires ? Faut-il instituer un contrôle des sacs dès l'entrée ? Faut-il privilégier la présence d'un médiateur ? Si oui, à temps plein ? Faut-il mettre en place un dispositif de vidéosurveillance à l'intérieur de l'établissement ? Si oui, ce dispositif peut-il être accessible en temps réel par la direction de l'établissement ? Etc.

Ces forums de discussion abordent bien d'autres sujets de tension. Bonne nouvelle, on y trouve également des discussions autour de la bibliothérapie. Une piste à explorer pour soulager les tensions. ■

(1) « *Bibliothèques en tension : conflits, protection et résilience* ».

(2) Les résultats de cette enquête n'étaient pas encore connus lors du bouclage de cette édition d'Archimag.

Bruno Texier

Automatisation et nouveaux usages : la bibliothèque se réinvente avec **Open+**

Équipant plus de 30 000 bibliothèques dans le monde, Bibliotheca est bien placée pour témoigner des exigences croissantes imposées aux professionnels, malgré des moyens contraints. Comment relever le défi ? Les réponses de Chadid Houssa, responsable marketing chez Bibliotheca.

Selon vous, à quelles pressions les professionnels des bibliothèques sont-ils particulièrement exposés aujourd'hui ?

Chadid Houssa : On demande aux bibliothécaires de faire plus avec moins. Il y a moins ou autant de financement, mais les services attendus augmentent. D'une part, car la bibliothèque est une vitrine pour les collectivités, et d'autre part car elle doit rester pertinente dans un monde qui évolue.

Comment Bibliotheca les aide-t-elle face à ces enjeux ?

C.H. : Nous aidons les bibliothécaires à gagner du temps pour qu'ils se concentrent sur des missions à plus forte valeur ajoutée, comme la médiation ou les expositions. Nous déployons des automates, des robots de tri ou des outils d'inventaire pour gérer des tâches répétitives, comme les prêts et les retours. Nous contribuons aussi à rapprocher la bibliothèque des usagers. Géographiquement, d'abord, en proposant des casiers de réservation pour toucher un public empêché. Également, nous accompagnons les bibliothèques pour augmenter leurs horaires d'ouverture afin que les usagers puissent s'y rendre à des moments qui leur conviennent. Nous répondons à ces enjeux avec notre solution Open+, grâce à laquelle on peut élargir les horaires d'ouverture en automatisant la gestion du bâtiment, que ce soit l'accès à la bibliothèque (la porte ne s'ouvre que sur présentation d'une carte d'un usager inscrit), les éclairages, les annonces sonores, l'allumage des ordinateurs, ou encore le lien avec le système de sécurité. Cette gestion s'effectue via une interface unique.

Avez-vous des exemples concrets à nous partager ?

C. H. : Open+ équipe plus de 15 bibliothèques en France, dont le réseau des bibliothèques de Val-Parisis, qui a pu

ouvrir trois sites en soirée et le dimanche sans personnel. Cette initiative a eu beaucoup de succès, la solution a donc été déployée sur deux autres bibliothèques. Même chose à Bruxelles, qui a commencé par un site avant d'en ouvrir deux autres. Il y a aussi la médiathèque de Saint-Genis-Laval, qui a doublé son nombre d'utilisateurs grâce à l'élargissement des horaires d'ouverture.



Que prévoyez-vous pour les prochaines années ?

C.H. : Nous mettons l'accent, d'abord, sur la robotique : nous aidons les bibliothécaires à faire moins de manutention grâce à des robots capables de trier les documents rendus et de déplacer les bacs de façon autonome. Nous lançons également un robot d'inventaire pour automatiser une tâche à faible valeur ajoutée.

Il y a aussi l'IA, avec le lancement de libraryConnect Link™, une application de gestion de matériel qui peut fournir des statistiques et répondre à des questions, par exemple, pour comparer le nombre de retours et de passages entre deux bibliothèques. Un bon moyen d'aider les professionnels à mieux piloter leur activité. ■

 **bibliotheca**®

**Contact
Bibliotheca**

Tél : 01 56 24 11 73

E-mail : info-fr@bibliotheca.com

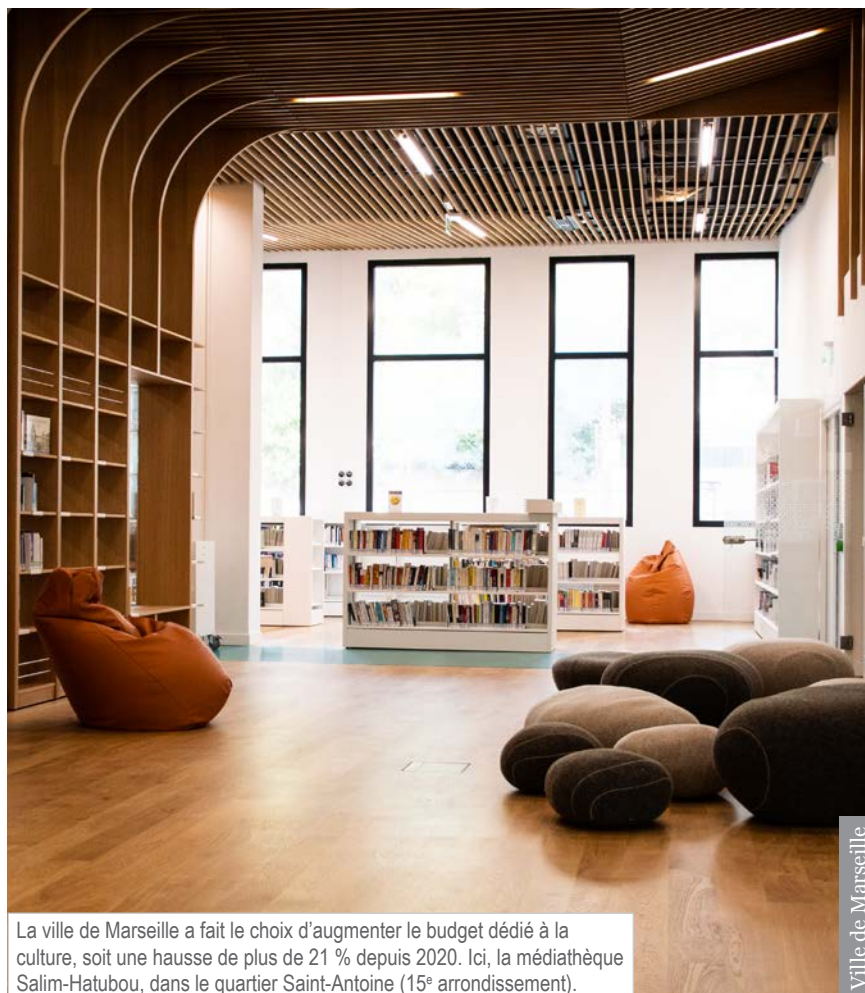
/// www.bibliotheca.com ///

de la difficulté de gagner la bataille des budgets

Dans un contexte de compressions budgétaires, certaines bibliothèques parviennent à maintenir un service de qualité grâce au soutien de leur tutelle. Exemples à Bayonne, Marseille et Bèlignieux.

« *U*n immense désarroi saisit le monde du livre. » C'est ainsi que pourrait être résumé l'état d'esprit de la filière du livre face à la réduction des budgets publics alloués à la lecture. Dans une tribune publiée l'hiver dernier, éditeurs, organisations professionnelles et bibliothécaires sont montés au créneau pour dénoncer les compressions budgétaires à l'œuvre : « *Le projet de loi de finances 2026 prévoit une baisse drastique des moyens affectés au livre. Un désengagement annoncé qui va à l'encontre même des annonces d'un exécutif qui, en 2021, avait fait de la lecture une "grande cause nationale". Nous, professionnels du livre et de la lecture, nous interrogeons sur ses choix.* »

Selon une étude menée en 2024 par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale (OFGL), la France dépense 1,7 milliard d'euros pour ses 15 880 bibliothèques de lecture publique. Un coût pris en charge en quasi-totalité par le bloc communal. Sans surprise, 81 % des charges de fonctionnement sont constituées des frais de personnel, « *un poids qui augmente avec la taille de la commune, comme avec les superficies des équipements et*



La ville de Marseille a fait le choix d'augmenter le budget dédié à la culture, soit une hausse de plus de 21 % depuis 2020. Ici, la médiathèque Salim-Hatubou, dans le quartier Saint-Antoine (15^e arrondissement).

Ville de Marseille

leur plage horaire », constate l'OFGL. Deuxième poste de dépenses, l'enrichissement des fonds (achat de livres et de ressources documentaires) représente 7,4 % des charges.

Sur la base de ces données financières rassemblées par l'OFGL, le coût moyen par mètre carré est estimé à 431 euros pour les bibliothèques municipales. À l'échelle des habitants, ce coût moyen est estimé à 30,4 euros par personne résidant dans la commune.

rationaliser les dépenses sans dégrader la qualité du service

Au Pays basque, la municipalité de Bayonne a mis la main à la poche pour un projet de restructuration-extension de sa médiathèque : 10,8 millions d'euros hors-taxes pris en charge conjointement par la ville, l'État, la région Nouvelle-Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques. « *La médiathèque*

de Bayonne se trouve dans une situation particulière », souligne Ann-Sarah Laroche, directrice de l'établissement. « Au lieu de subir une baisse de moyens, elle connaît au contraire une hausse de son budget de fonctionnement, parce qu'elle vient de rouvrir après rénovation et qu'elle a gagné en surface, en fréquentation et en ambition. » Si cette évolution a été anticipée, la directrice estime qu'elle oblige tout de même l'équipe à repenser son fonctionnement au quotidien, car un équipement plus vaste et plus fréquenté suppose davantage de personnel, d'entretien, d'accompagnement des publics et d'organisation.

Les bibliothécaires bayonnais cherchent donc à rationaliser les dépenses sans dégrader la qualité du service. Cela passe par la réduction de certains coûts techniques, comme l'équipement matériel des documents. Autres pistes : la mise en place de partenariats avec le tissu associatif et les structures culturelles, éducatives et sociales du territoire afin de mutualiser les coûts et renforcer l'impact sur les publics ; la location de certains espaces de la médiathèque quand ils ne sont pas occupés pour ses besoins propres ; le recours à des emplois étudiants afin d'absorber les variations hebdomadaires et saisonnières de la fréquentation tout en maintenant un niveau de service élevé. Pour autant, le secteur des bibliothèques reste globalement sous tension, selon Ann-Sarah Laroche : « Même si l'État continue de soutenir la construction et l'investissement, il y a un désengagement des départements qui soutenaient auparavant les actions culturelles, comme les tournées d'auteur ». Des difficultés qui, selon elle, se répercutent surtout sur les petites communes (tandis que les villes moyennes et plus grandes sont un peu moins dépendantes de ces dispositifs) et auxquelles s'ajoute la hausse continue du prix du papier et du coût des ressources numériques, qui pèse fortement sur les budgets.

voir les choses en grand

À Marseille, les bibliothécaires peuvent se réjouir. La municipalité a fait le choix

d'augmenter le budget dédié à la culture, soit une hausse de plus de 21 % depuis 2020. Le conseil municipal a débloqué une enveloppe de 6,5 millions d'euros pour rénover et moderniser ses bibliothèques. Les espaces seront recomposés afin de proposer des zones de travail individuelles ou collectives.

Une hausse remarquable, car elle s'inscrit dans un contexte général de compressions budgétaires. La ville, qui compte neuf bibliothèques, voit même les choses en grand avec un plan de rénovation de certains établissements, comme les bibliothèques du Merlan (14^e arrondissement) et de Saint-André (15^e arrondissement), qui sont les premières à en bénéficier. Objectif : proposer des lieux susceptibles d'accueillir des ateliers, des conférences, et des spectacles. Le volet écologique n'a pas été oublié, avec une enveloppe dédiée à la performance énergétique des bâtiments. Mieux, de nouveaux établissements verront le jour dans la cité phocéenne, notamment une nouvelle médiathèque de mille-deux-cents mètres carrés dans le quartier de la Belle-de-Mai. Ouverture prévue pour la fin de cette année.

« soit on se donne les moyens, soit on ne fait pas... »

À une bien moindre échelle, la petite commune de Bèlignieux (Ain) ne compte que 3 535 habitants. Pourtant, à l'unanimité, le conseil municipal a voté un budget de près de deux millions d'euros pour la restauration et l'extension de sa bibliothèque. Un coût important pour une commune de cette dimension, dont la bibliothèque comptait jusqu'ici environ deux-cents lecteurs, mais se limitait au prêt de livres : « Soit on se donne les moyens, soit on ne fait pas », estime le maire Philippe Ferrand. « Ce projet répond à un manque d'activités culturelles dans la commune. L'objectif est de se projeter sur les dix à trente prochaines années en développant de nouveaux usages : accès aux médias, activités, rencontres... ».

Pour mener à bien son projet, Bèlignieux peut heureusement compter sur des subventions allouées à hauteur de 38 % par la région, le département et l'intercommunalité. La médiathèque sera animée par une bibliothécaire professionnelle (catégorie B), accompagnée de bénévoles et d'un agent à mi-temps. « La commune assume le coût de fonctionnement, avec l'objectif de proposer un équipement attractif et intergénérationnel », explique Mélina Bataillard, conseillère municipale et référente pour la culture.

Pour Nathalie Babolat, directrice générale des services de Bèlignieux, un bon budget dédié aux bibliothèques ne tombe pas du ciel : « Tout repose sur la volonté politique. Certaines collectivités investissent dans la culture, d'autres non. Les bibliothécaires ne maîtrisent pas ce levier ». Ce projet de restauration-extension est également le fruit d'une coconstruction entre élus, professionnels et architectes (en l'occurrence l'agence MA Architectures), avec une forte concertation locale grâce à la participation des habitants et des bénévoles. La nouvelle bibliothèque sera livrée à l'automne prochain pour une ouverture au public prévue au printemps 2027. ■

Bruno Texier

+ repères

des pistes

« Il faut montrer, régulièrement et concrètement, la place centrale de la médiathèque dans la vie locale », estime Ann-Sarah Laroche. « Cela passe par des retours réguliers aux élus sur les chiffres de fréquentation, par la mise en valeur des partenariats et par une présence active dans les événements de la ville. Plus la médiathèque est visible comme un lieu utile, accueillant et connecté au territoire, plus elle devient difficile à contourner dans les choix politiques. » ■

face aux violences, des bibliothécaires désarmés

Devenues la cible de menaces et de violence, les bibliothèques souhaitent maintenir leur vocation d'accueil, mais peinent à trouver la martingale pour enrayer une spirale préoccupante.

au mois de mars dernier, une bibliothécaire de la médiathèque José Cabanis, à Toulouse (Haute-Garonne), était agressée sexuellement. L'établissement n'en est malheureusement pas à son premier acte de violence, selon nos confrères de France 3 Occitanie qui, témoignages à l'appui, constatent que les agressions physiques, verbales et parfois sexuelles sont de plus en plus courantes. À Dijon (Côte-d'Or), une bibliothèque a été incendiée au début de l'année 2025 lors d'interventions policières ciblant le trafic de drogue, mettant en danger le personnel présent sur place. Au cœur de Paris, c'est la médiathèque de la Canopée qui, depuis plusieurs mois, est le théâtre de violences et de menaces à l'encontre des agents. Au point que plusieurs d'entre eux ont décidé d'exercer leur droit de retrait. De son côté, le syndicat SUPAP-FSU a déclenché une alerte pour « danger grave et imminent », entraînant une coenquête avec l'administration. À cette liste des violences qui visent les bibliothécaires, il convient d'ajouter les incendies volontaires qui ont détruit, ces dernières années, tout ou partie d'établissements à Marseille (Bouches-du-Rhône), à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) ou à Rillieux-la-Pape (Rhône). À Grenoble



La médiathèque Chantal Mauduit de Grenoble, entièrement détruite à la suite d'un incendie provoqué par une voiture-bélier projetée dans l'établissement.

France 3 Alpes

(Isère), la médiathèque Chantal Mauduit avait été entièrement détruite en janvier 2025 à la suite d'un incendie provoqué par une voiture-bélier projetée dans l'établissement, qui avait ouvert ses portes au public deux mois plus tôt.

des personnels de sécurité insuffisants

« Les bibliothécaires sont profondément blessés et très peu armés pour comprendre ce qui leur arrive. »

Denis Merklen, auteur de « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? »

Dans un entretien qu'il avait accordé à Archimag à l'occasion de la sortie de son ouvrage sur les incendies volontaires de

bibliothèques (1), le sociologue Denis Merklen dressait un constat : « Les bibliothécaires sont profondément blessés et très peu armés pour comprendre ce qui leur arrive. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on parle peu et mal de ces problèmes, car les bibliothécaires ne veulent pas stigmatiser leur public. » Selon lui, les professionnels souffrent également d'une faible fréquentation qui, dans ces quartiers, est de l'ordre de la moitié de la moyenne nationale. « Les bibliothécaires sont dans une situation de grande perplexité quand ce public leur jette des pierres ou des cocktails Molotov », affirmait-il. « Mais il faut également souligner que les bibliothécaires ne sont presque jamais visés physiquement. Il existe une frontière morale. Ces actes de violence épargnent les personnes physiques : c'est l'institution qui est visée. »

Du côté des syndicats, on met en avant l'insuffisance de personnel de sécurité :

« La suppression totale ou partielle du gardiennage dans de nombreux établissements a des conséquences parfois graves pour les équipes », estime la SUPAP-FSU (Syndicat unitaire des personnels des administrations parisiennes). « Les signaux d'alerte doivent être entendus et entraîner des réponses à la hauteur. En cas d'incident grave, les équipes doivent avoir le droit de fermer temporairement l'établissement ».

un lieu ouvert, pacifié, bienveillant et accueillant

A contrario, certaines bibliothèques sont épargnées par ces violences. C'est particulièrement le cas à Béligneux : « La commune ne connaît pas de problèmes majeurs et n'est heureusement confrontée ni aux violences ni aux agressions », se réjouit Nathalie Babolat, directrice générale des services de cette commune de l'Ain. « Une vidéosurveillance sera néanmoins installée dans la future bibliothèque qui ouvrira au printemps 2027, mais nous avons fait le choix de ne pas équiper les livres de systèmes antivols, le territoire restant relativement préservé. »

« Les difficultés de la société entrent aussi dans les médiathèques »

Ann-Sarah Laroche,
directrice de la médiathèque de Bayonne.

Pour Ann-Sarah Laroche, directrice de la médiathèque de Bayonne, « les médiathèques sont perçues comme des lieux refuges, et peut-être encore plus aujourd'hui, dans une société où beaucoup de gens n'ont pas la possibilité de s'offrir un logement chauffé et spacieux, une connexion internet efficace ou un café à l'extérieur ». Selon elle, l'établissement accueille de nombreuses personnes ayant de lourdes difficultés de logement, d'accès à la citoyenneté et aux soins, ou en souffrance psychique. « Elles viennent vers la médiathèque parce que c'est un lieu ouvert, pacifié, bienveillant

et accueillant », poursuit-elle. « Les difficultés de la société entrent aussi dans les médiathèques. »

plusieurs dizaines de millions d'euros de réparation

De son côté, la Bibliothèque publique d'information (Bpi) du Centre Pompidou invite à une lecture nuancée de ces menaces : « La médiatisation des incendies ou des fermetures de bibliothèques peut occulter un élément important : de nombreuses bibliothèques n'ont pas été attaquées dans des contextes de tension (révoltes urbaines de 2023, par exemple). Selon la Bpi, certaines ont même fait l'objet d'actes explicites de protection : interventions d'habitants, de partenaires, de bibliothécaires ou d'élus, voire des

débats au sein des attaquants sur le fait de cibler ou non la bibliothèque. « Les incendies de bibliothèques ont d'ailleurs été nettement moins nombreux lors des révoltes urbaines de 2023 qu'en 2005. » Selon le ministère de la Culture, cinquante et un établissements ont subi des dommages de diverses gravités (incendies totaux, dégradations de façades, vitres brisées, pillages) en 2023. De son côté, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros le coût des réparations de la cinquantaine de bibliothèques détruites partiellement ou entièrement. ■

(1) « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? »
Denis Merklen, Presses de l'Enssib.

Bruno Texier

+ repères

des pistes

« L'accueil de publics en difficulté nécessite davantage de médiation, de formation, de travail d'équipe et de dispositifs de soutien pour les agents », explique Ann-Sarah Laroche, directrice de la médiathèque de Bayonne. « Nous travaillons notamment sur un plan de formation des agents à la gestion des conflits et à la médiation auprès de publics ayant des besoins particuliers ». Selon elle, la surveillance et l'accueil à certaines périodes de vacances (lorsque les flux sont importants) ont également été renforcés. Par ailleurs, depuis la réouverture de la médiathèque à la suite du récent projet de restructuration-extension, la fréquentation de l'établissement a considérablement augmenté. « Nous avons donc davantage besoin de médiation, d'explication des usages et d'accompagnement de nouveaux publics que nous avons voulu attirer », poursuit-elle. « C'est très positif, mais ils ne maîtrisent pas toujours les codes. Il y a donc un vrai besoin de médiation renforcée. »

Face aux menaces dont ils font l'objet, quel soutien apporter aux bibliothécaires eux-mêmes ? « L'augmentation de la fréquentation, la diversification des publics et des usages peut entraîner un sentiment de vulnérabilité chez certains agents », reconnaît Ann-Sarah Laroche. « Il faut de la formation et de la cohésion, savoir que l'on est une équipe et que chacun intervient en relais, en soutien de l'autre. On n'est jamais seul ». Selon elle, le travail sur le projet d'équipe autour de l'accueil est décisif. Tout comme la capacité à identifier les situations, la mise en place de processus (que faire, dans quel cas ?) et l'identification de relais susceptibles d'intervenir en cas d'incident grave. « Il faut des procédures, en interne et avec les autres services de la ville », conclut-elle. « Ensuite, il y a des dispositifs de soutien pour les agents à l'échelle de la ville avec notamment la possibilité de faire appel à un psychologue du travail de manière totalement anonyme. » Du côté du syndicat SUPAP-FSU, on demande le retour de prestations de gardiennage et, à terme, des créations de postes de médiateur « partout où c'est nécessaire » ainsi que la mise en œuvre du protocole incident grave pour tous les équipements concernés (droit de suspendre l'activité, accompagnement et renfort). ■

l'accueil universel à l'épreuve des tensions sociales

L'accueil universel, l'hospitalité et l'ouverture « quoi qu'il en coûte » peuvent-ils tenir sans moyens humains et financiers et sans connaissance des métiers qui composent les bibliothèques ? Sur le terrain, les professionnels savent faire cohabiter les publics, les usages et des besoins de plus en plus variés dans un équilibre parfois fragile et sous tension.

en bibliothèque, la mixité des publics est totale. La présence d'une étudiante venue y réviser ses partiels est aussi légitime que celle d'un groupe d'adolescents en quête d'un espace pour déployer leurs Warhammer (jeu de bataille avec des figurines à peindre) où encore de celle d'un sans domicile fixe en recherche d'un peu de chaleur. « *La bibliothèque est l'un des rares lieux qui accueillent des personnes de tous les âges et de tous les milieux sociaux, sans qu'elles aient à décliner leur identité ou leur projet* », confirme Raphaële Gilbert, cheffe du service études et recherche à la Bibliothèque publique d'information (BPI). « *C'est un lieu démocratique par essence.* »

« *Nous parlons d'accueil universel plutôt que d'accueil inconditionnel* », explique Pascal Ferry, bibliothécaire du réseau de lecture publique de la Ville de Paris, élu SUPAP-FSU à la DAC (Direction des

affaires culturelles). « *Nous bataillons souvent avec nos tutelles sur ce sujet, car, dans chaque établissement, il y a un règlement intérieur obligatoire. Si une personne est alcoolisée, représente un danger ou un trouble, nous le raccompagnons à la sortie.* » Et Raphaële Gilbert de compléter : « *Le bibliothécaire est en permanence dans un art de l'ajustement. Il doit faire en sorte que la bibliothèque fonctionne dans toute sa diversité, sans poser de règles trop strictes qui viendraient contredire l'esprit d'hospitalité* ». Pourtant, selon elle, l'absence de cadre n'est pas davantage tenable : « *Si chacun fait ce qu'il veut, certains publics risquent d'occuper le lieu de façon trop prégnante, quitte à empêcher les autres de se l'approprier.* »

faire cohabiter les publics

Faire cohabiter les publics génère donc inévitablement des tensions. En s'ouvrant ainsi à tous, la bibliothèque représente aussi une chambre d'écho des tensions et des enjeux de santé mentale qui existent sur les différents territoires qu'elles occupent.

« *Par exemple, des questions d'hygiène se posent de façon assez brutale et très sensible pour l'accueil des personnes en très grande précarité ; ceux qui sont dans la rue depuis plusieurs jours, voire plusieurs mois ou années* », explique Pascal Ferry. « *Nous devons expliquer aux autres publics qui se plaignent qu'ils sont aussi les bienvenus, tout en tentant d'orienter les personnes concernées vers un accueil de jour, un bain-douche municipal ou des laveries solidaires gratuites, etc. Ces situations compliquées impliquent une proximité.* »

Le cas de la médiathèque de la Canopée, à Paris, qui a fait l'objet d'une alerte pour danger grave et imminent en janvier 2026, illustre bien l'équilibre fragile de la cohabitation. Depuis 2024, l'établissement fait face à un afflux de demandes et à une augmentation de la fréquentation (de jeunes migrants, pour la plupart) qui génèrent des tensions. Si l'équipe rencontre ce nouveau public pour identifier ses besoins et l'orienter du mieux qu'elle peut, le manque d'espace et de moyens humains est rapidement devenu problématique. « *Leur nombre, plus que leur présence elle-même, fait que certains usagers s'interrogent, s'empêchent d'aller dans l'espace où ils se sont installés en nombre, voire tiennent des propos à sous-entendus racistes, pour une minorité d'entre eux* », explique la médiathèque sur son blog (1). Selon Pascal Ferry, la situation s'est ensuite aggravée à partir du printemps 2025, jusqu'à justifier l'alerte de janvier dernier. « *En sous-effectif, les collègues sont affectés et nettement abîmés, avec différents arrêts de travail* », constate le représentant syndical. « *Quand le projet d'établissement et la cohésion d'équipe volent en éclats, c'est qu'on ne peut plus faire face. C'est ce qui s'est passé à la Canopée.* » Selon lui, la médiathèque compte actuellement cinq à six postes vacants sur une équipe de vingt-deux personnes.

Justement, la question du sous-dimensionnement des équipes est fréquemment relevée. Sur les réseaux sociaux ou les blogs d'échanges entre professionnels, les demandes de conseils sur « *comment accueillir seul(e)* » ou « *comment trouver l'équilibre* » sont récurrentes. « *Les bibliothécaires sont pris en étau entre des*



Les bibliothécaires doivent sans cesse œuvrer pour la bonne cohabitation de publics aux usages variés.

DR

pressions internes (sous-effectif, charge qui augmente, etc.) et des pressions externes, comme la fermeture de services publics qui reporte parfois la population vers la bibliothèque », constate Raphaële Gilbert.

perte de repère et d'attractivité

Pour Mona, militante au sein d'un collectif de bibliothécaires, la gestion des espaces par une seule personne ou par une équipe réduite et l'ouverture des établissements « à tout prix » pèsent forcément sur l'accueil. « Cela facilite les conflits et peut nous mettre en danger, comme les usagers. »

« La profession de bibliothécaire a vraiment perdu en attractivité », constate Gildo, secrétaire général à la CGT d'une collectivité. « Les salaires sont devenus problématiques, d'autant plus sur des métiers féminisés très présents dans la filière culturelle et administrative. Nous

faisons face à un gel des salaires depuis une douzaine d'années, alors que l'inflation est devenue insupportable. Le sous-effectif entraîne du turnover et complique l'ensemble des missions. » Selon lui, des réparations ou des rénovations de bâtiments ne sont pas lancées faute de budget, pénalisant toujours plus le travail des professionnels et l'accueil des publics. Pour Mona, le manque de formation renforce un sentiment de « perte de sens ». « On nous demande d'être compétents dans de nombreux domaines différents, d'accueillir toujours plus, d'imaginer des services. Mais nous ne sommes pas forcément armés pour ça. À la fin, nous n'avons même plus le temps de nous demander pourquoi nous faisons ce métier et quelles sont nos missions de bibliothécaires. »

La notion de tiers-lieux — très à la mode — contribue aussi à brouiller les pistes du rôle d'accueil des bibliothèques. « Parfois, des bibliothèques ont été installées sur des territoires qui manquaient de services

publics, avec l'idée qu'elles seraient des couteaux suisses qui répondraient à toutes les politiques publiques », reprend Raphaële Gilbert. « Et finalement, quand les besoins augmentent ou quand la situation devient délicate, elles se retrouvent seules pour faire face à toutes les tensions. »

Selon la CGT, un cabinet indépendant a mené un audit auprès des agents de la lecture publique grâce à la demande répétée des syndicats. « L'expertise a révélé ce que nous savions déjà », soutient Mona. « Il y a une énorme fatigue, une énorme souffrance chez les agents. » ■

(1) → bibliothequecanopee.wordpress.com/2024/03/08/accueillir-malgre-tout

Sivagami Casimir

repères

des pistes

Pour Raphaële Gilbert, la reconnaissance du travail et du rôle des bibliothécaires est urgente. « La bibliothèque ne se contente pas d'accueillir entre ses murs, elle soutient l'hospitalité d'une ville et d'un territoire tout entier. Mais elle ne peut pas le faire seule. C'est trop lourd. » De son côté, Pascal Ferry alerte sur la question des temps d'ouverture et le maintien des moments où les bibliothécaires travaillent sur le site sans qu'il soit ouvert. Ceci afin de permettre justement aux professionnels de rencontrer des partenaires locaux, de conserver des moments de partage d'expériences en équipe, ou encore d'accueillir des publics spécifiques. « Faire comprendre aux élus pourquoi il faut savoir fermer les bibliothèques, et ne pas se tromper de finalités en affichant une amplitude plus large, mais vide de sens et de gens, fait partie de nos combats actuels. » Pour sa part, Gildo estime que la question des effectifs, des partenariats et des formations doit être entendue « pour réussir à travailler le plus correctement possible ». ■

■ Pour aller plus loin :

« Accueillir en bibliothèque. 38 fiches pratiques » Héloïse Courty, Presses de l'Enssib, 2026.

NOUVEAUX SERVICES, nouvelle identité ?

En quelques décennies, les bibliothèques sont devenues des médiathèques capables d'offrir un nombre toujours plus important de nouveaux services. Au risque de l'épuisement professionnel ?

à elle seule, la région Île-de-France a vu la création de dix-neuf médiathèques en 2025. Et qui dit nouvel équipement dit nouveaux services aux usagers : « bibliothèques et médiathèques ne sont plus seulement des espaces où l'on emprunte des livres », explique la Drac Île-de-France. « On y vient pour lire, découvrir, se former aux outils numériques et profiter d'un cadre accueillant. »

C'est, par exemple, le cas à Vaucresson (Hauts-de-Seine), qui a inauguré sa médiathèque baptisée À la folie au mois de juin 2025. Au-delà des collections de livres, les habitants peuvent aujourd'hui profiter d'un équipement qui associe auditorium, salles d'exposition, espaces collaboratifs et offre numérique innovante. Un musée numérique Micro-Folie et un fablab mobile proposent plusieurs outils : imprimantes 3D, brodeuse numérique, outils de création... « Chaque semaine, environ 1 500 personnes franchissent les portes de la médiathèque, avec plus de 1 500 emprunts et 2 000 adhérents inscrits, soit plus de 20 % de la population », se réjouit la municipalité.

À Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), la médiathèque Elsa Triolet & Louis Aragon a été inaugurée le 11 octobre dernier et son architecture lumineuse — une double peau métallique ajourée — annonce la couleur : un atelier permet aux usagers



Médiathèque À la folie de Vaucresson.

Ville de Vaucresson

d'exprimer leurs projets via le numérique, la photo, la vidéo, le graphisme, la musique ou les loisirs créatifs.

une formation au numérique responsable

La région parisienne n'a pas le monopole de la nouveauté. « La médiathèque de Bayonne a beaucoup évolué dans ses services », explique Ann-Sarah Laroche, directrice de l'établissement. « Elle n'est plus seulement un lieu de prêt de livres, mais un espace de travail, de rencontre et de pratiques culturelles diversifiées. On y trouve désormais des salles pour le travail individuel ou en petits groupes, un labo numérique, un auditorium de 90 places qui accueille des rencontres, des conférences, des concerts, des spectacles, des ateliers de création et de pratique artistique, du jeu vidéo, du jeu de société,

et, bientôt, le prêt d'objets ou d'instruments de musique. »

La médiathèque propose également un programme d'ateliers numériques, notamment en direction des plus jeunes. Pour l'instant, le choix a été fait de ne pas proposer de services, comme l'aide administrative, l'écriture publique ou l'aide à la rédaction de CV. Ces missions sont en effet prises en charge par d'autres structures, notamment une Maison France Services et un collectif spécialisé dans l'accès au numérique.

Sans surprise, l'intelligence artificielle s'est également invitée dans la réflexion des bibliothécaires bayonnais : comment fonctionnent les IA ? Qu'est-ce qu'une IA responsable ? Objectif : comprendre ce qui se joue derrière chaque outil et ce qui se passe quand on l'utilise. « La posture est prudente, mais ouverte », poursuit Ann-Sarah Laroche.

« L'IA n'est pas encore intégrée directement aux services proposés aux lecteurs, mais elle fait déjà l'objet d'actions de sensibilisation, de conférences et d'ateliers. L'objectif est d'abord de comprendre ce que recouvre ce mot, comment ces outils fonctionnent, et les questions qu'ils posent. Cette réflexion concerne aussi les agents eux-mêmes, qui doivent être formés au numérique responsable avant de pouvoir accompagner le public de manière pertinente. »

un contexte professionnel en perpétuelle mutation

Mais ce basculement vers les services numériques ne se fait pas toujours sans friction. Lors d'une journée d'étude organisée à la BnF sur le thème de l'accompagnement des transformations du travail en bibliothèque, la révolution numérique a montré un autre visage : celui d'un changement radical du rapport des usagers au document, au savoir et à la recherche documentaire, obligeant les bibliothécaires à repenser leurs services.

« Les métiers des bibliothèques se sont profondément transformés ces dernières décennies, à la suite des réformes du secteur public et de l'avènement rapide du numérique. »

Marie-Hélène Koenig, autrice de « *Accompagner les transformations du travail en bibliothèque* ».

« Les métiers des bibliothèques se sont profondément transformés ces dernières décennies, à la suite des réformes du secteur public, de l'avènement rapide du numérique et de la modification des rapports avec les usagers qui en découle », constatait déjà Marie-Hélène Koenig dans un ouvrage publié il y a huit ans (1). « Ce contexte en perpétuelle mutation a amené les professionnels à se questionner sur la façon d'appréhender

au mieux le changement, tant au niveau de la structure que de l'individu. » En 2026, il faut également compter avec l'intelligence artificielle triomphante, qui pourrait encore changer la donne avec des conséquences sur l'émergence des risques psychosociaux pour les professionnels des bibliothèques.

L'impératif du changement permanent et de l'adaptation continue aux nouveaux outils numériques a naturellement des conséquences sur la santé au travail : stress lié à la perte de repères professionnels, épuisement professionnel face à des exigences de plus en plus complexes, nécessité pour l'encadrement de prendre en compte tous ces bouleversements.

injonction ministérielle

« Il a été décidé que les bibliothèques devaient s'adapter ou mourir, se moderniser ou se condamner à être désertées. »

Virgile Stark, auteur de « *Le crépuscule des bibliothèques* ».

Le passage d'une bibliothèque centrée sur les collections (conservation, catalogage) à une bibliothèque centrée sur les publics (services, animation, accueil), puis sur les prestations numériques est-il en passe de créer un séisme identitaire, comme on l'entend de temps en temps ? Dans un livre qui lui avait valu de solides inimitiés (2), le bibliothécaire Virgile Stark (pseudonyme) estimait que « les bibliothèques ne pourront pas faire autrement que de suivre le mouvement de "migration" vers le numérique ; c'est une injonction ministérielle. Il a été décidé que les bibliothèques devaient s'adapter ou mourir, se moderniser ou se condamner à être désertées. »

Pour certains observateurs, il existe en effet une catégorie d'agents qui vivent en effet une « souffrance éthique » lorsqu'ils ont l'impression que les impératifs de rentabilité ou de « divertissement »

prennent le pas sur la mission scientifique ou éducative traditionnelle. Chez d'autres, c'est un phénomène d'obsolescence des compétences qui prévaut. La rapidité des changements technologiques peut générer un sentiment d'insécurité professionnelle. L'agent ne se sent plus expert de son domaine, ce qui entame l'estime de soi. ■

(1) « *Accompagner les transformations du travail en bibliothèque* ». Marie-Hélène Koenig, Éditions du Cercle de la librairie, 2018.

(2) « *Le crépuscule des bibliothèques* ». Virgile Stark, Éditions Les belles lettres, 2015. Voir son entretien dans *Archimag* (juillet 2015).

Bruno Texier

+ repères

des pistes pour l'avenir

Plutôt que de guérir, il convient de prévenir en identifiant les signaux d'alerte avant que les situations de souffrance ne s'installent. L'encadrement des personnels doit également être interrogé en privilégiant un management plus participatif et à l'écoute pour redonner du sens aux missions. Cette démarche peut passer par la mise en place d'outils concrets (grilles d'observation, dialogue social) pour que les évolutions technologiques ne se fassent pas au détriment de l'individu.

Plus généralement, les psychologues du travail invitent les bibliothécaires — et pas seulement eux — à ne pas considérer les transformations des bibliothèques uniquement sous l'angle technique ou organisationnel, mais comme un défi humain qui nécessite un accompagnement managérial spécifique et une attention accrue à la qualité de vie au travail.

L'encadrement, quant à lui, est invité à détecter des « signaux faibles » : augmentation de l'absentéisme, irritabilité accrue, désengagement. La prévention des risques psychosociaux passe par une discussion ouverte entre la direction, les agents et les instances représentatives, afin de ne pas laisser les agents seuls face aux contradictions de leurs missions. ■

manager un centre de documentation à l'heure de l'IA

L'IA remet en question les façons traditionnelles de travailler en documentation. Elle révèle des angles morts, oblige à revisiter l'organisation du travail et redonne une importance centrale à la qualité des données. Cet article explore une idée simple : les méthodes qui ont permis l'essor des IA (expérimentation, itération, hybridation des compétences, soin apporté aux données) peuvent aussi inspirer une nouvelle manière de piloter un centre de documentation.

■ ce que les méthodes de l'IA peuvent apprendre aux métiers de l'information

Je n'écris pas en tant que manager, mais depuis un parcours hybride de bibliothécaire, documentaliste, libraire et webmaster qui m'a appris que les métiers de l'information deviennent plus pertinents lorsqu'ils se nourrissent de plusieurs cultures professionnelles.

Cette hybridation est d'ailleurs l'une des clés de l'essor des IA. Leur développement ne repose pas seulement sur la puissance des modèles, mais sur une méthode :

- un travail collectif ;



Le manager doit créer les conditions d'un apprentissage collectif : tester avant de normaliser, laisser les usages remonter du terrain, accompagner plutôt que contraindre.

- des itérations rapides ;
- des retours d'expérience structurés ;
- une documentation constante ;
- et surtout des données soigneusement préparées.

Et si, pour évoluer avec l'IA, un centre de documentation s'inspirait de ces mêmes principes ? Pas pour automatiser son cœur de métier, mais pour améliorer la cohérence des décisions, renforcer les équipes et rendre les données plus exploitables.

Cet article n'offre pas un mode d'emploi, mais un éclairage. Il propose d'observer comment l'IA révèle ce qui manquait déjà et comment ses méthodes peuvent aider à transformer la gestion documentaire.

■ le management descendant atteint ses limites

Pendant longtemps, le modèle documentaire a reposé sur une logique descendante : la direction décide, l'équipe applique. Cela fonctionnait tant que les outils évoluaient lentement et que les chaînes documentaires restaient stables. Mais l'intégration constante de nouveaux outils, et plus encore d'outils d'IA,

nécessite des essais, des comparaisons, des ajustements et parfois des retours en arrière. Cela demande de la souplesse, du temps d'appropriation et le droit à l'erreur : tout ce que le management strictement descendant rend difficile.

Dans ce contexte, la culture de l'expérimentation change la place du manager, qui devient un facilitateur plutôt qu'un prescripteur. Il doit créer les conditions d'un apprentissage collectif : tester avant de normaliser, laisser les usages remonter du terrain, accompagner plutôt que contraindre.

C'est d'ailleurs cette méthode (observer, tester, ajuster) qui a permis aux IA d'évoluer. Elle peut inspirer utilement les centres de documentation.

■ le management des données

On oublie souvent que les IA ne sont performantes que parce que leurs jeux de données ont été nettoyés, documentés, enrichis, annotés et standardisés pendant des années. La plupart des centres de documentation n'ont jamais appliqué cette rigueur à leurs propres données, non par négligence, mais faute de culture ou de méthode. La marge de progression est immense.

■ Le premier manque est la mémoire des décisions.

Pourquoi un document a-t-il été acquis ? Suite à une demande métier ? À un signal de veille ? À un renouvellement stratégique ? Et pourquoi en papier, en numérique ou dans les deux formats ? Ces informations disparaissent dès l'achat. Elles seraient pourtant précieuses pour la cohérence du fonds, l'évaluation ou la recommandation.

■ Second point : la temporalité.

Penser dès l'entrée à la durée de pertinence d'un document simplifierait le désherbage et permettrait une rotation plus fluide des collections. Là encore, c'est une méthode inspirée du monde de l'IA : prévoir la durée de vie des données.

■ Troisième point : l'ouverture au web des données.

Aligner ses notices sur des identifiants pérennes, intégrer Wikidata ou des autorités professionnelles ou nationales, relier les contenus entre eux... C'est une manière d'enrichir automatiquement les données tout en préparant les usages futurs.

Enfin, les outils doivent accompagner cette évolution. On peut développer une culture de la donnée qui s'appuie sur des visualisations simples, des graphes thématiques, des tableaux de bord vivants, des historiques de décision. Autrement dit : avant de parler d'IA, il faut travailler la donnée comme l'ont fait les équipes qui ont entraîné les IA.

■ former en impliquant

Les IA elles-mêmes ont été développées en testant, comparant, mesurant. La formation des équipes devrait suivre la même logique. On ne comprend pas l'IA en lisant une notice. On la comprend en manipulant des textes, en observant les résultats, en comparant plusieurs modèles, en identifiant les biais. Cette formation ne peut être qu'expérientielle : elle repose sur l'essai, le dialogue et la confrontation au réel. Les ateliers, les retours d'expérience, les tests collectifs créent une acculturation durable. L'équipe ne « *subit* » plus l'outil : elle se l'approprie.

■ L'hybridation : une compétence documentaire à part entière

Si l'IA a autant progressé, c'est aussi parce que son développement a mobilisé des compétences très variées : informaticiens, linguistes, spécialistes métier, designers, experts des données. Cette diversité ne relève pas du hasard : elle permet de mieux comprendre les usages réels, les contextes et les limites des modèles.

Sans calquer cette réalité sur les centres de documentation, on peut y reconnaître un mouvement comparable : les parcours professionnels hybrides deviennent une ressource essentielle. Ceux qui ont navigué entre bibliothèque, documentation, librairie, web ou data disposent d'un regard élargi sur les collections, les outils et les usages. L'hybridation n'est plus accessoire : elle élargit la manière de voir le métier. À l'heure de l'IA, cette diversité d'expériences aide réellement à piloter la transformation.

■ des compétences qui se déplacent

L'IA ne supprime pas les compétences documentaires : elle les déplace. La sélection devient supervision ; l'indexation se transforme en validation ; la médiation nécessite une lecture critique des résumés automatiques. Le documentaliste devient un garant de cohérence, un interprète, un superviseur de l'IA. On retrouve ici encore une méthode issue du monde de l'IA : le « *human in the loop* », indispensable pour maintenir la qualité des modèles. Dans un centre de documentation, c'est exactement ce que deviennent les professionnels.

■ mesurer la pertinence

Si l'IA ne sert pas seulement à « *gagner du temps* », comment évaluer son apport réel dans un centre de documentation ? Par un indicateur souvent sous-estimé : la pertinence, c'est-à-dire la qualité et la

cohérence des décisions prises grâce à de meilleures données et à une meilleure visibilité sur le fonds. Cette pertinence devient mesurable dès que l'on dispose d'outils simples :

- des tableaux de bord qui montrent les zones du fonds utilisées, sous-utilisées ou en sur accumulation ;
- des graphes qui révèlent les liens entre documents, auteurs ou thématiques ;
- des historiques d'acquisition qui rendent intelligibles les choix passés et facilitent les arbitrages ;
- des indicateurs de cohérence des métadonnées, qui permettent d'évaluer la qualité du catalogue.

L'enjeu n'est pas d'aller plus vite, mais de mieux voir : comprendre ce que fait le service et ajuster les décisions en conséquence. Autrement dit, la pertinence n'est pas un concept abstrait. C'est un ensemble d'éléments concrets qui permettent au manager de piloter le centre de documentation, d'appuyer ses décisions et de rendre son action plus lisible pour lui-même, pour l'équipe et pour les utilisateurs.

■ l'IA n'est pas un raccourci. C'est un miroir

L'arrivée de l'IA révèle les pratiques qui fonctionnaient, celles qui manquaient, celles qui doivent évoluer. Elle met en lumière l'importance des données, la nécessité de documenter les décisions, la valeur des parcours hybrides et le rôle central du collectif.

L'IA ne remplace pas le centre de documentation. Elle l'oblige à devenir plus clair, plus structuré, plus conscient de ses propres choix. Ce que l'on gagne n'est pas tant du temps que de la pertinence : une pertinence observable, mesurable, pilotable.

Et c'est sans doute là sa contribution la plus durable : nous permettre de mieux comprendre ce que nous faisons, pour mieux accompagner ceux qui utilisent l'information au quotidien. ■

Bernard Strainchamps

[Administrateur du site de veille littéraire Bibliosurf]

facture électronique 2026 : la FAQ de la réforme

La réforme de la facturation électronique entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026 et les interrogations qu'elle suscite sont aussi diverses que légitimes. Pour aborder ce tournant réglementaire avec sérénité, voici des réponses concrètes (et sans jugement) à 45 questions que vous n'osez pas poser, selon votre profil !

■ L'autoentrepreneur

= le microentrepreneur,
souvent en franchise de TVA.

■ Je facture sans TVA, pourquoi devrais-je payer un logiciel de facturation électronique ?

Même sans TVA, vous avez l'obligation légale de pouvoir recevoir des factures électroniques dès septembre 2026. Si vos clients sont des particuliers, vous êtes *a minima* concerné par le e-reporting.

■ Puis-je continuer à envoyer mes factures PDF par e-mail après 2027 ?

Non, ce sera formellement interdit pour le B2B. Le PDF simple ne sera plus considéré comme une facture électronique conforme, car elle devra transiter par une PA.

■ Existe-t-il vraiment des solutions gratuites ou est-ce un produit d'appel ?

Plusieurs acteurs proposent des offres gratuites pour les très faibles volumes, car l'État a abandonné le portail public gratuit pour l'émission/réception.

■ Mon client peut-il refuser de me payer si ma facture n'est pas au format Factur-X ?

À partir de septembre 2027, une facture non conforme n'aura pas de valeur fiscale. Elle sera automatiquement rejetée par la plateforme de votre client.

■ la TPE/PME

= le dirigeant qui craint la lourdeur administrative et le coût.

■ Mon « gros » client peut-il m'imposer d'utiliser SA plateforme pour le facturer ?

Légalement, c'est vous qui choisissez votre PA. Cependant, le rapport de force commercial pourrait pousser certains grands groupes à l'exiger pour simplifier leur propre gestion. Dans tous les cas, votre PA sera en mesure de dialoguer avec la PA de votre « gros » client.

■ Vais-je gagner de l'argent ou est-ce seulement un coût supplémentaire ?

Le gain vient de la suppression des tâches manuelles (saisie, relance) et de la réduction des délais de paiement, ce qui améliore le fonds de roulement.

■ Que se passe-t-il si j'ai une coupure d'internet ?

L'e-reporting n'est pas un flux constant, mais périodique (selon le régime de TVA de l'entreprise). Pour l'e-invoicing, la plateforme stocke les flux et les envoie dès le rétablissement de la connexion.

■ Dois-je prévenir mes fournisseurs de mon choix de plateforme ?

C'est l'annuaire central du Portail public de facturation (PPF) qui fait le lien. Vos fournisseurs sauront vers quelle PA router vos factures grâce à votre SIREN.

■ l'ETI et la grande entreprise

= celles qui sont en première ligne dès septembre 2026.

■ Pouvons-nous utiliser plusieurs PA pour nos différentes filiales ?

Oui, le choix est libre par entité légale (SIREN) et vous pouvez même choisir des PA différentes pour l'émission et la réception.

■ La phase pilote est-elle un « bac à sable » sans risque fiscal ?

Oui, les données du « pilote » servent uniquement aux tests techniques de mars à septembre 2026 et ne sont pas exploitées pour des contrôles fiscaux.

■ Comment gérer nos fournisseurs étrangers qui ne connaissent pas la réforme française ?

Ces flux relèvent de l'e-reporting. C'est à vous, entreprise française, de transmettre les données de ces factures émises depuis l'étranger à l'administration fiscale.

■ La réforme permet-elle de supprimer enfin les litiges sur les « factures jamais reçues » ?

Oui, la traçabilité est totale : vous savez exactement quand la facture a été déposée sur la plateforme du client et quel est son statut.

■ l'éditeur de plateforme agréée

= le prestataire technique qui garantit la conformité.

■ Comment éviter qu'une facture frauduleuse transite par notre plateforme ?

Pour cela, vous devez mettre en œuvre des processus de vérification d'identité (KYC/KYB) à l'onboarding pour limiter les usurpations.

■ Peut-on être PA sans proposer d'archivage à valeur probante ?

L'archivage est parfois proposé en supplément pour garantir l'intégrité et la lisibilité sur dix ans (l'offre d'archivage peut être conforme à la norme NF Z42-013), mais il n'est pas obligatoire de le proposer.



Facture électronique : il reste quelques semaines de tests avant le 1^{er} septembre

La réforme de la facturation électronique entre dans une phase critique. La phase de tests officielle souffre d'un manque criant d'entreprises connectées ; les grands groupes accusent du retard ; et les leçons des pays voisins sont sans appel. Sage tire la sonnette d'alarme et trace une voie claire pour éviter le chaos.

Sur les 149 agréments délivrés à ce jour par la DGFIP, seules 17 plateformes agréées (PA) fonctionnent réellement sur le pilote. Et les échanges restent anémiques : à peine plus de 1000 factures ont circulé depuis le lancement. La raison principale ? Les grands groupes ne sont pas encore opérationnels.

« Les grandes entreprises ont souvent plusieurs logiciels de gestion et de comptabilité. Elles doivent connecter différents produits au système, harmoniser leurs bases de données. C'est une complexité réelle, et elles sont encore en phase de développement », explique Nicolas Rossato, Responsable de la facture électronique chez Sage.

Les TPE constituent donc l'essentiel des acteurs présents sur le pilote, non par choix stratégique, mais parce qu'elles ont pu s'adapter plus vite. Ce déséquilibre fragilise la représentativité du réseau et rend difficile la validation des flux les plus critiques.

À cela s'ajoute la cacophonie des discours commerciaux, au détriment d'une communication institutionnelle cohérente. L'État a largement laissé la main aux plateformes agréées pour évangéliser le marché. Conséquence : une communication plus concurrentielle que coopérative. « Le gouvernement aurait dû communiquer beaucoup plus tôt, via des médias grand public. Beaucoup d'entreprises ne savent toujours pas ce qui les attend », ajoute Nicolas Rossato. « Celles-ci se tournent donc directement vers les experts-comptables, qui doivent composer avec un écosystème à multiples PA. »

Les leçons de la Belgique, de l'Italie, et l'urgence d'agir

Les pays qui ont déjà franchi ce cap ne laissent pas de place à l'optimisme. En Belgique, 85 % des entreprises ont été embarqués dans la précipitation en décembre dernier, souvent pendant les fêtes. Bilan du premier mois : seules 10 % des factures ont été

traitées correctement, générant des doubles circuits, des retards de paiement et des tensions de trésorerie. L'Italie, de son côté, a mis un an à stabiliser sa réforme. « En France, c'est parti pour être du même acabit. Et la réforme française est encore plus complexe. Elle intègre simultanément l'e-invoicing et l'e-reporting, avec des cas d'usage multiples. C'est un chantier d'une ampleur inédite », prévient Nicolas Rossato.

Face à cette réalité, Sage a construit une réponse différenciante. L'entreprise est à la fois éditeur de logiciels de gestion et de comptabilité et plateforme agréée autonome. Les clients Sage accèdent à la conformité sans surcoût, directement intégrée dans leur abonnement. La PA de Sage peut fonctionner indépendamment du logiciel Sage ou non Sage utilisé. Elle dispose, en effet, des API conformes aux normes AFNOR en vigueur et permet de connecter des environnements hétérogènes. L'Institut Curie illustre bien cette trajectoire. Initialement orienté vers une solution de dématérialisation tierce, l'établissement a finalement adopté la PA de Sage après avoir réalisé que la solution concurrente imposait l'installation d'un écosystème complet. « La PA de Sage s'inscrit dans une trajectoire d'automatisation progressive : d'abord la conformité, ensuite la connexion des logiciels, puis l'archivage et le rapprochement intelligent via l'IA », détaille Nicolas Rossato.

Le message est simple : rejoindre le pilote maintenant, sans attendre septembre. L'entrée est sans surcoût. Les intégrateurs partenaires accompagnent la mise en situation de test. Chaque semaine gagnée sur le calendrier est une semaine de moins à gérer dans l'urgence. « Plus l'engagement est précoce, plus la transition sera fluide. Ceux qui attendent septembre devront peut-être annuler leurs congés », conclut Nicolas Rossato.

Car la réforme aura lieu, avec ou sans les retardataires. Et des amendes sont prévues. ■



Contact :
Nicolas Rossato
Responsable de la facture électronique
nicolas.rossato@sage.com
Tél. : 01 70 73 16 00
/// www.sage.com ///

■■■■■

■ Comment traiter les documents hybrides si l'image PDF ne correspond pas aux données aux formats réglementaires ?

Les contrôles de conformité doivent détecter ces écarts. Les données structurées (Factur-X et autres formats) sont obligatoires pour l'administration fiscale.

■ Le statut de « PA candidate » permet-il de signer des contrats engageants ?

Oui, mais avec une clause de réserve, car seule l'immatriculation définitive confirme que la plateforme a passé tous les tests techniques officiels.

■ le DSI

= le garant de l'intégration technique et de la sécurité.

■ Doit-on obligatoirement passer au XML UBL/CII en interne ou la PA gère-t-elle la conversion ?

La plupart des PA acceptent des formats pivots (JSON, CSV) et se chargent de la conversion vers les formats du socle (Factur-X, UBL, CII).

■ Quels sont les risques de latence sur les APIs lors des pics de facturation mensuels ?

C'est un critère de choix majeur. Vous devez vérifier les engagements de disponibilité (SLA) et la scalabilité de l'infrastructure de la PA.

■ Peut-on router dynamiquement les factures reçues vers différents ERP internes via une seule PA ?

Oui, l'annuaire permet de déclarer des adresses spécifiques pour le routage interne (SIREN + SIRET ou code service).

■ La certification ISO 27001 est-elle un luxe ou un prérequis pour une PA ?

L'ISO 27001 (système de management de la sécurité de l'information) est un standard de marché pour garantir la gestion des risques liés à la sécurité des données traitées par la PA.

■ le service financier/comptable

= celui qui manipule les statuts des factures et la TVA au quotidien.

■ La fin de la saisie manuelle signifie-t-elle la fin des erreurs d'imputation ?

L'automatisation réduit les erreurs de lecture

et de frappe, mais l'imputation comptable dépend encore du système comptable.

■ Puis-je refuser une facture directement depuis mon logiciel de comptabilité ?

Oui, les PA permettent de gérer les statuts « Refusée » ou « Litige », qui sont transmis en temps réel à l'émetteur via les plateformes.

■ Le rapprochement bancaire sera-t-il automatique avec les données de la PA ?

C'est l'un des bénéfices attendus : les données structurées et la synchronisation bancaire instantanée facilitent le lettrage automatique entre factures.

■ Combien de temps vais-je réellement gagner sur le traitement d'une facture fournisseur ?

Les premiers retours d'expérience montrent une division par trois à cinq du temps de traitement administratif.

■ l'archiviste

= le gardien de la mémoire et de la preuve légale.

■ L'archivage du PPF est-il suffisant pour remplacer notre propre système d'archivage électronique (SAE) ?

Non. Le PPF a un rôle de conservation limité aux besoins fiscaux. Pour la preuve commerciale (dix ans), une PA proposant l'archivage à valeur probante ou un SAE dédié reste indispensable.

■ Comment garantir que le fichier Factur-X sera encore lisible dans dix ans ?

Le format Factur-X combine un PDF/A-3 et un fichier XML embarqué. Le PDF/A-3 est un format standardisé pour l'archivage pérenne, indépendamment des évolutions logicielles.

■ Le scellement numérique de la PA vaut-il signature de l'entreprise ?

La PA garantit l'intégrité par son cachet serveur. Mais, pour qu'il puisse engager l'entreprise émettrice, la plateforme a l'obligation stricte de vérifier l'identité de ses clients lors de leur intégration (onboarding).

■ En cas de changement de PA, qui paye le coût de migration des archives ?

C'est un point à négocier dans le contrat de réversibilité. La PA doit permettre l'export en masse des documents et de leurs métadonnées.

■ le responsable juridique/DPO

= le garant de la conformité réglementaire et de la protection des données.

■ La PA est-elle « sous-traitant » ou « responsable de traitement » au sens du RGPD ?

Elle agit généralement comme sous-traitant pour le compte de l'entreprise, avec des obligations strictes de sécurité et de confidentialité.

■ Quelles sont les sanctions réelles si nous manquons l'e-reporting des ventes à l'export ?

L'amende est de 250 euros par manquement, avec un plafond de 15 000 euros par an. L'émission d'une facture non conforme pour l'e-invoicing est de 15 euros par facture.

■ La souveraineté des données est-elle menacée par des PA étrangères immatriculées ?

Peu importe la nationalité de l'entreprise qui édite la PA. La législation impose aux entreprises immatriculées que les données de facturation soient hébergées et stockées sur le territoire français ou dans un autre État membre de l'UE.

■ Le « mandat » donné à la PA nous dédouane-t-il de toute responsabilité en cas de retard ?

Non, l'entreprise reste responsable vis-à-vis de l'administration fiscale. Le mandat définit simplement les modalités d'exécution technique par le prestataire.

■ les ressources humaines

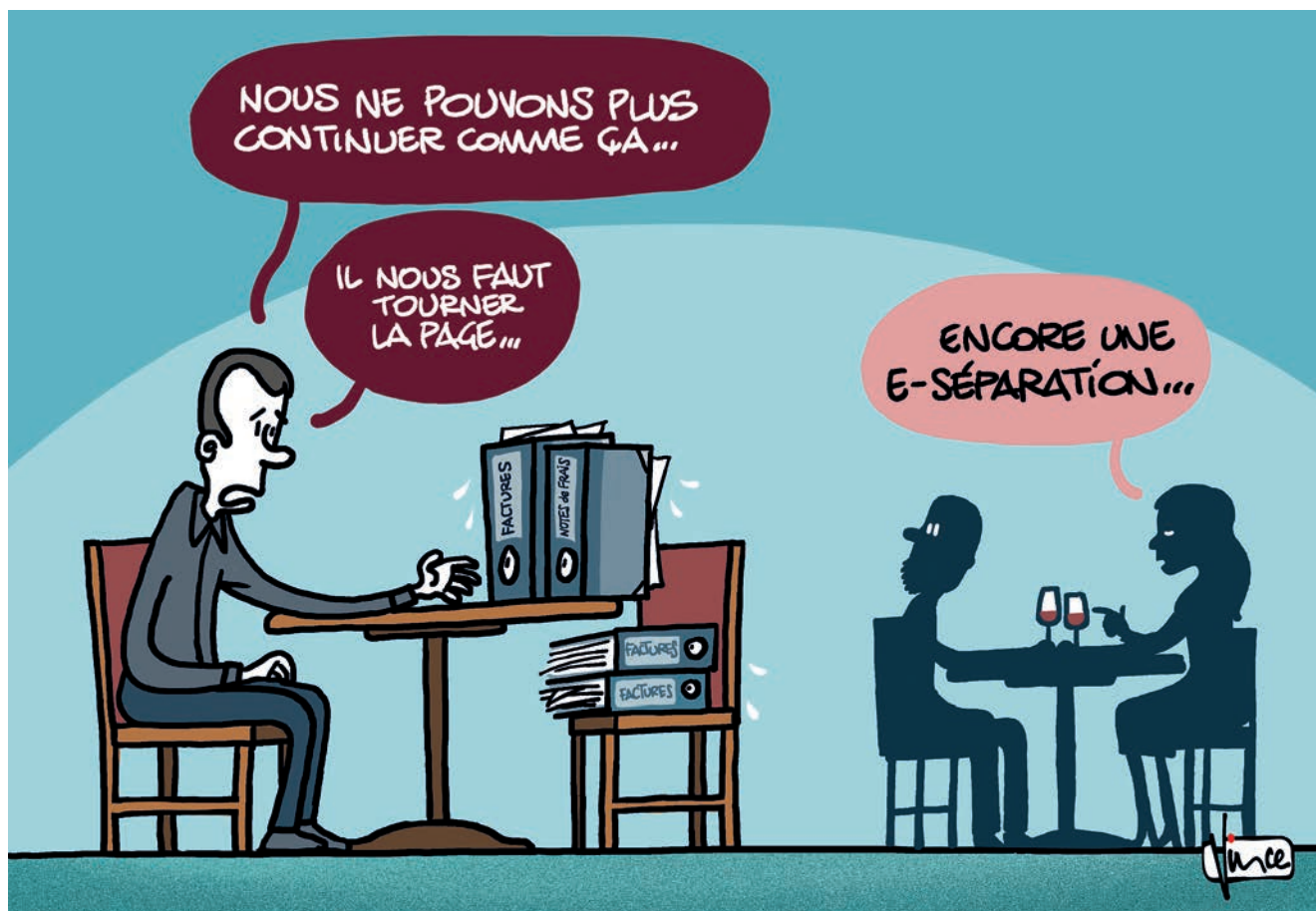
= celles qui gèrent les frais professionnels et l'impact humain.

■ Les notes de frais disparaissent-elles avec la facturation électronique ?

Non, mais elles sont simplifiées. Les factures fournisseurs liées aux frais (hôtels, transport) remontent directement dans la PA de l'entreprise.

■ Comment expliquer aux salariés qu'ils ne peuvent plus se contenter d'un simple ticket de caisse pour une note de frais ?

Car il s'agit désormais d'une transaction B2B officielle. Le salarié devra fournir



au commerçant des données d'identification précises (numéro de SIREN de la société, adresse complète, et « ligne d'adressage » ou code de routage permettant de cibler le bon service ou la bonne plateforme).

■ Qui devra gérer ce casse-tête de « double flux » ?

Concrètement, le salarié avancera l'argent, mais repartira les mains vides, sans facture à scanner (qui sera transmise électroniquement à l'entreprise). Le service RH ou financier devra ensuite rapprocher le flux de paiement fait par l'employé avec la facture électronique reçue sur la PA de l'entreprise.

■ Faut-il former les collaborateurs à ces nouveaux processus ?

Oui, car il s'agit d'une montée en compétences critique pour la transformation digitale de l'entreprise. Il ne faut pas se limiter au seul service comptable, mais inclure les équipes administratives, commerciales et celles en charge des achats. ■

Clémence Jost

repères

glossaire de la facturation électronique

- **e-invoicing** : désigne le processus de dématérialisation et l'échange électronique des factures entre entreprises établies en France et assujetties à la TVA.
- **e-reporting** : transmission obligatoire à l'administration fiscale des données de transactions (ventes aux particuliers, international) et de paiement non couvertes par l'e-invoicing.
- **Factur-X** : format de facture « hybride » associant un fichier PDF/A-3 pour la lecture humaine et un fichier de données structurées (XML) pour le traitement automatique.
- **interopérabilité** : capacité technique des différentes plateformes (PA) et du PPF à communiquer entre eux de manière fluide et sécurisée.
- **KYC/KYB (know your customer/business)** : procédure de vérification d'identité des entreprises et des mandataires sociaux réalisée par les plateformes lors de l'ouverture d'un compte.
- **plateforme agréée (PA)** : anciennement appelée PDP, elle est fournie par un prestataire privé immatriculé par la DGFIP pour assurer l'émission, la réception et la transmission des données fiscales.
- **portail public de facturation (PPF)** : infrastructure de l'État qui gère l'annuaire central des entreprises et sert de concentrateur de données fiscales pour la DGFIP.
- **statuts de cycle de vie** : étapes normalisées par lesquelles passe une facture (émise, reçue, rejetée, payée), qui permettent un suivi en temps réel pour l'entreprise et l'État.
- **UBL/CII** : normes de formats de données structurées (XML) reconnues par l'administration fiscale pour permettre l'automatisation des flux financiers. ■

anatomie des solutions de Ged : l'IA redessine le marché

Souveraineté, fonctionnalités basiques, cloudification, nouvelles possibilités offertes par l'intelligence artificielle... Le paysage du marché des logiciels de Ged se transforme pour se nourrir des tendances technologiques actuelles. Panorama comparatif des différentes solutions disponibles.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'intelligence artificielle est au centre des débats à tous les niveaux des organisations et des différents métiers. Pour les éditeurs de logiciels, la technologie est presque désormais devenue un prérequis, une obligation pour rester en position dans la prochaine décennie. Pour ce comparatif dédié aux solutions de Ged, nous avons questionné quarante et un acteurs du marché pour comprendre à quel niveau l'IA s'est immiscée dans la gestion électronique des documents.

Une grande partie du tableau des pages suivantes s'intéresse donc à ces fonctionnalités. Sur les fonctions « classiques » (acquisition, gestion, recherche et travail collaboratif, conservation et élimination des documents), les réponses sont presque unanimes, preuve que l'IA constitue aujourd'hui le véritable point de différenciation entre les différents prestataires. En matière d'architecture, les options sont larges, les éditeurs faisant preuve d'adaptabilité (peu ne proposent qu'un seul modèle). L'importance croissante de l'enjeu de souveraineté semble impacter ce choix, et surtout



Beaucoup d'éditeurs de Ged prévoient ou ont intégré de nouvelles fonctionnalités d'IA.

Abuuhurea/Freeepik

le mode d'hébergement. Une case « *hébergement principal* » permet de visualiser les possibilités (lieux d'hébergement France, EU, hors EU) qui s'offrent aux utilisateurs en fonction de la sensibilité des données et des politiques internes.

Concernant les modèles d'IA utilisés, plusieurs « écoles » coexistent : IA maison, OpenAI, Mistral, Claude, Llama... Certains assument une posture universelle, d'autres sont monomodèles et quelques-uns laissent le choix à leurs clients pour répondre, entre autres, à des besoins de souveraineté ou d'habitudes. Certaines fonctionnalités boostées à l'IA semblent déjà courantes : la capture intelligente, la classification automatique ou encore l'extraction de données ou le résumé de documents.

de l'assistant conversationnel à l'IA agentique

Nous avons interrogé les éditeurs de solutions de Ged sur la présence ou non d'un assistant conversationnel en langage naturel. La très grande majorité assure déjà le proposer ou avoir inscrit sa mise en place sur sa feuille de route. De son côté, l'IA agentique reste encore une promesse. Moins d'une dizaine d'acteurs communiquent sur cette fonctionnalité, tandis que le reste des éditeurs y travaille ou ne la prévoit pas. Concernant l'appairage

avec des outils low-code/no-code (intégration native avec des solutions comme Zapier, Make, etc.), les réponses sont inégales : un tiers des éditeurs le propose, une quinzaine d'autres ne le prévoit pas, tandis que le reste le mentionne sur sa feuille de route. Des usages plus spécifiques, tels que la traduction automatique, la détection d'anomalies ou encore le traitement automatisé des données sensibles, ne semblent pas avoir, à ce jour, pénétré de manière évidente le marché des solutions.

En matière de souveraineté et de sécurité, la qualification SecNumCloud apparaît également comme un élément différenciant. Seule une douzaine de solutions bénéficie du label de l'Anssi démontrant un niveau de sécurité parmi les plus élevés du marché. En matière d'intelligence artificielle, les répondants affirment — dans l'écrasante majorité — garantir la souveraineté et le respect des droits d'accès par l'IA.

À travers ce panorama de solutions, le marché de la Ged témoigne de développements majeurs, principalement dans le domaine de l'IA. Le degré de maturité est variable, mais les promesses de fonctionnalités poussées sont posées. Reste à savoir comment les utilisateurs prendront en main ces nouvelles possibilités : répondront-elles à une réelle demande ou resteront-elles au stade d'argument marketing ? ■

Sivagami Casimir





Panorama des solutions de gestion électronique de documents (Ged)

● oui ✖ non

PRÉSENTATION GÉNÉRALE				
Nom de l'éditeur	Accruent	Armadillo	Akelio	Avanteam
Nom de la solution	Accruent EDMS	Armadillo GED	Acollab	Quality Manager, Risk Manager, Process Studio, HSE, Invoice Manager, Contract manager, Mail Manager, RGPD
Site web	svsi.fr	www.armadillo.fr/home.html	www.acollab.com	www.avanteam.fr
ARCHITECTURE ET HÉBERGEMENT				
Architecture	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On-premise / Hybride à la carte	SaaS	SaaS / On-premise / Hybride
Hébergement principal	UE / hors UE	France	France / UE	France
Interopérabilité / API	●	●	✖ (devis sur-mesure)	●
ACQUISITION				
Import de documents	Import unitaire / masse / glisser-déposer	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers
OCR / ICR-HTR / LAD-RAD	● / ● / ●	● / ● / ●	✖ / ✖ / ✖	● / ● (via l'IA Avanteam AI Class) / ●
Import d'e-mails / pièces jointes	● / ●	nc	✖ / ✖	● / ●
Capture vidéo et audio (indexation, résumé dans la Ged)	●	●	✖	● (via l'indexation de champs caractérisant le contenu dans les solutions GED & Workflow)
Connecteurs bureautiques / métiers	M365 / ERP / Métiers / Autre	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	Google Workspace	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / SAGE / tous types d'outils tiers
GESTION				
Plan de classement / Métadonnées personnalisables	● / ●	● / ●	● / ✖	● / ●
Versioning / Traçabilité, journalisation	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Gestion fine des droits	●	●	●	●
Workflow documentaire	●	●	✖	●
RECHERCHE ET USAGES COLLABORATIFS				
Recherche plein texte, multicritères / Recherche par facettes, filtres	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Annotations, commentaires, validation / Partage et coédition	● / ●	● / ✖	● / ●	● / ●
MODULES COMPLÉMENTAIRES				
Modules complémentaires	Qualité / Contrats / Portail documentaire	Aucun	Autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / risques / HSE / RGPD
CONSERVATION ET ÉLIMINATION				
Gestion des durées de conservation	●	●	✖	●
Règles d'élimination, sort final / Sort final automatisé / Traçabilité des destructions	● / ● / ●	● / nc / ●	✖ / ✖ / ✖	● / ● / ●
Connecteur ou versement vers un SAE	✖	●	✖	●
FONCTIONNALITÉS IA				
Modèle(s) IA utilisé(s)	nc	Claude Work	nc	OpenAI / Mistral / Interne / Claude / Gemini
Capture et reconnaissance intelligente	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Classification et indexation automatiques	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Extraction intelligente de données	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Détection/masquage automatique des données sensibles (RGPD)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	✖
Recherche sémantique et vectorielle	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●	●
Personnalisation / entraînement des modèles (RAG, fine-tuning, etc.)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	●
Assistant conversationnel en langage naturel	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●	●
Réponses IA avec sources citées / liens vers docs sources	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●	●
Résumé auto. de documents	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
IA agentique (agents autonomes)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	En cours
Appairage avec des outils low-code/no-code (Zapier, Make, etc.)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route
Automatisation des workflows docs	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	●
Alertes intelligentes et gestion des échéances	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	●
Contrôle de conformité automatique	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	●
Analyse et détection d'anomalies	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	●
Traduction automatique	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Autres (précisez)	GED technique/EDMS orientée actifs, CAO-DAO et conformité	nc	nc	Gestion des droits lors de la sollicitation de l'IA, traçabilité du fil de conversation, fonctionnement multi-LLM en parallèle, gestion des workflows et sous-workflows
SÉCURITÉ, QUALITÉ ET SOUVERAINETÉ				
Qualification SecNumCloud	✖	✖	✖	● (Cloud Souverain OVH)
Autres standards, normes, agréments	ISO 27001, workflows conformité, audit/versioning FDA 21 CFR Part 11, ISO 55000, GMP	Technologie propriétaire Salta	nc	ISO 27001, ISO 9001v2015
Souveraineté de l'IA (LLM eu./ hébergés sur le sol eu.)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	● (Mistral, mais possibilité d'exploiter d'autres LLM)
Respect des droits d'accès par l'IA	Sur la feuille de route	●	●	●
Chiffrement de bout en bout et «Zero Trust»	Sur la feuille de route	●	✖	●
Détection de fraude documentaire	● (signature électronique)	✖	✖	● (signature électronique avancée)
ENGAGEMENT, CIBLES ET RÉFÉRENCES				
Engagements RSE / numérique responsable	nc	Technologie Low-Tech : transfert de données au strict min., machines exigeant moins de puissance et donc moins de ressources énergétiques, etc.	nc	Recyclage du matériel informatique, limitation des impressions papier
Organisations cibles	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations
Références	Chimie/pétrochimie, réseaux et transport, semi-conducteur, pharmaceutique, nucléaire, industrie et fabrication...	Groupe Figaro, Archives de la Défense, Institut Pasteur, Ville de Rennes, APEC...	Crédit Agricole, Crédit municipal de Toulouse, Mécachrome, Kuene Nagel, agglomération Creil Sud Oise...	Lactalis, métropole de Nantes, Hermès, ANSM, Naval Group...

Panorama des solutions de gestion électronique de documents (Ged)

● oui ✖ non

PRÉSENTATION GÉNÉRALE				
Nom de l'éditeur	Box	C6	Calico IIM France (JLB Informatique)	Comarch
Nom de la solution	Box	Any	GedZilla	Comarch E-Invoicing
Site web	www.box.com/fr-fr/home	www.c6.eu	gedzilla.com	www.comarch.fr
ARCHITECTURE ET HÉBERGEMENT				
Architecture	SaaS	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS	SaaS
Hébergement principal	France / UE / hors UE	France	France	UE
Interopérabilité / API	●	●	●	●
ACQUISITION				
Import de documents	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers
OCR / ICR-HTR / LAD-RAD	● / ● / ●	● / ● (avec Kofax ou Abby) / ● (avec Kofax, Abby ou IA)	● / ✖ / ●	● / ● / ●
Import d'e-mails / pièces jointes	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Capture vidéo et audio (indexation, résumé dans la Ged)	Sur la feuille de route	✖	✖	✖
Connecteurs bureautiques / métiers	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365 / SAE / Métiers / Only Office	Comptabilité, CRM	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre
GESTION				
Plan de classement / Métadonnées personnalisables	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Versioning / Traçabilité, journalisation	● / ●	● / ●	Sur la feuille de route / ●	● / ●
Gestion fine des droits	●	●	●	●
Workflow documentaire	●	●	●	●
RECHERCHE ET USAGES COLLABORATIFS				
Recherche plein texte, multicritères / Recherche par facettes, filtres	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Annotations, commentaires, validation / Partage et coédition	● / ●	● / ●	● / ● (pas de coédition)	● / ✖
MODULES COMPLÉMENTAIRES				
Modules complémentaires	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres : paramétrage no-code, HabiGED	Gestion commerciale	Portail documentaire / autres
CONSERVATION ET ÉLIMINATION				
Gestion des durées de conservation	●	●	●	●
Règles d'élimination, sort final / Sort final automatisé / Traçabilité des destructions	● / ● / ●	● / ● / ●	● (calcul auto. des DUA/DUC) / ✖ / ✖	● / ● / ●
Connecteur ou versement vers un SAE	● (via API)	●	✖	●
FONCTIONNALITÉS IA				
Modèle(s) IA utilisé(s)	OpenAI / Claude / Gemini / Mistral, etc.	Mistral (APIs permettant d'utiliser OpenAI / Gemini / Anthropic ou d'autres LLM on-premise/cloud courant 2026)	OpenAI / AWS / LM-Kit	Interne
Capture et reconnaissance intelligente	●	●	●	Sur la feuille de route
Classification et indexation automatiques	●	●	●	Sur la feuille de route
Extraction intelligente de données	●	●	●	Sur la feuille de route
Détection/masquage automatique des données sensibles (RGPD)	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Recherche sémantique et vectorielle	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Personnalisation / entraînement des modèles (RAG, fine-tuning, etc.)	✖	● (personnalisation possible sur le LLM utilisé)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Assistant conversationnel en langage naturel	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Réponses IA avec sources citées / liens vers docs sources	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Résumé auto. de documents	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
IA agentique (agents autonomes)	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Appariage avec des outils low-code/no-code (Zapier, Make, etc.)	●	●	✖	Sur la feuille de route
Automatisation des workflows docs	●	●	●	Sur la feuille de route
Alertes intelligentes et gestion des échéances	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Contrôle de conformité automatique	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Analyse et détection d'anomalies	●	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Traduction automatique	✖	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Autres (précisez)	nc	nc	Extraction structurée multi-modèle, paramétrable par catégorie de document, avec validation humaine optionnelle dans le workflow.	nc
SÉCURITÉ, QUALITÉ ET SOUVERAINETÉ				
Qualification SecNumCloud	✖	●	Sur la feuille de route	✖
Autres standards, normes, agréments	Information Security Management System - ISO/IEC 27001:2022, ITAR, HDS, GxP Validation	nc	ISO 27001, CSA STAR, HDS	ISO 27001, ISAE 3402, conformité RGPD, archivage probatoire NF Z42-013, data centers certifiés Tiers III/IV, point d'accès Peppol
Souveraineté de l'IA (LLM eu./hébergés sur le sol eu.)	Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	●
Respect des droits d'accès par l'IA	●	●	Sur la feuille de route	●
Chiffrement de bout en bout et «Zero Trust»	●	●	Sur la feuille de route	●
Détection de fraude documentaire	✖	● (gestion du scellé et du mode de protection avancé des audits)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
ENGAGEMENT, CIBLES ET RÉFÉRENCES				
Engagements RSE / numérique responsable	Soutien d'ONG via dons technologiques, financements et accompagnement à la transformation digitale, favorisant la collab. sécurisée, dématérialisation et impact social et environnemental.	Objectifs : réduire d'au moins 40 % nos émissions d'ici 2030, et trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050 avec suivi annuel et publication des résultats dans notre futur rapport RSE	IA locale réduisant l'empreinte cloud	Hébergement éco-efficace en data centers propres, IA frugale (RAG), démarche d'écoconception logicielle et inclusion numérique
Organisations cibles	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / ETI
Références	BETC, Rémy Cointreau, Eurostar, Endemol France, Airbnb...	Sanofi, EuroAPI, EDF, Adecco, Sogetrel...	Plus de 140 mairies, Herbalife, ThyssenKrupp Automotive Systèmes, Lidl (CSE)...	nc



● oui ✖ non

Cotranet	DocuWare GmbH (filiale du groupe Ricoh)	Doc.SERIES	Dropbox	Edissyum consulting
Cotranet www.cotranet.com	DocuWare (DocuWare Cloud / DocuWare On-Premises) start.docuware.com/fr	Doc.SERIES doc-series.ch	Dropbox www.dropbox.com	MEM courrier / Open-capture www.edissyum.com
SaaS / On-premise / Hybride France ●	SaaS / On-premise / Hybride UE ●	SaaS / On-premise / Hybride France / UE / hors UE ●	SaaS UE / hors UE ●	SaaS / On-premise / Hybride France ●
Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers / adresses e-mail / onedrive ● / ● / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ●	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖
M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre (plus de 500 connecteurs)	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers	M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre
● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●
● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●
Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats	Courrier / contrats / portail documentaire / SAE / autres	Courrier / factures / parapheur / autres
● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●
Mistral / MetaServer	Modèles propriétaires DocuWare (issus du rachat de natif.ai en 2024). Partenariats R&D avec le DFKI (centre allemand de recherche en IA)	OpenAI / Mistral / Interne / Azure	nc	Mistral / Interne / Autres (bibliothèque Hugging Face)
● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● nc	● ● ● ●	● ● ● ●
Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●	nc	✖
Sur la feuille de route	●	nc	●	●
Sur la feuille de route	Lancement Octobre 2026	●	●	●
Sur la feuille de route	●	●	●	●
●	● (avec Aura)	●	●	●
✖	Sur la feuille de route	●	nc	✖
Sur la feuille de route	●	Intégration dans la solution	●	✖
●	●	●	●	●
●	●	●	●	●
Sur la feuille de route	●	●	●	●
Sur la feuille de route	●	●	●	✖
Sur la feuille de route	✖	●	●	✖
nc	DocuWare AI Hub : pôle mondial de R&D dédié à l'IA appliquée à la Ged, conforme à l'EU AI Act, avec partenariats DFKI et universités eu. ; fonctions IA dans la suite.	nc	Partage et suivi sécurisés des docs grâce à des analyses intelligentes avec Dropbox DocSend, planification intelligente et auto. des tâches et des réunions avec Redclaim.ai	Module de prédiction
●	✖	✖	nc	✖
ISO 27001, HDS, RGPD, Qualiopi, data center français	ISO/IEC 27001, ISO 9001, NF203 CCFN, NF552, Plateforme Agréée DGFIP, Qualiopi, certifications SAP S/4HANA, IDW PS 880, GoBD, SAHKE2, JIIMA, ACN QC1	nc	ISO 27001, ISO 27017, ISO 27018 ISO 22301, ISO 27701, SOC 3 for Security, Confidentiality, Integrity, Availability and Privacy, SOC 2 for Security, Confidentiality, Integrity, Availability and Privacy, SOC 1/SSAE 18/ISAE 3402 (formerly SSAE 16 or SAS 70)	ISO 2700, HDS, PCI-DSS, ISO 50001, ISO 22301, ISO 14001, ISO 45001
●	● (modèles d'IA propriétaires dvpés en Eu. : siège R&D en Allemagne, partenariats DFKI. Mais pas que pour répondre à l'ensemble des demandes de nos clients)	●	nc	●
●	●	●	nc	●
●	●	●	●	●
● (GoodFlag)	●	Sur la feuille de route	●	● (service externalisé par APIs)
Moins d'énergie, moins de données inutiles, plus d'impact. Une solution Ged modulaire, écoconque et engagée RSE	La GED comme levier de réduction de l'empreinte papier (zéro papier) et carbone	nc	nc	Retenus pour intégrer le dispositif CEDRE Ambition (Région SUD) en 2023. Bilan carbone réalisé en 2025. Mise en place d'une stratégie bas carbone de l'activité. Objectif : label NR en 2026
Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	PME-PMI / Administrations / Collectivités / Associations /
Groupe Casino, Observatoire de Paris-Meudon, Syndicats des Eaux (SIAVOS, SIARE), département du Nord, Arkema...	Groupe Rocher, Chronopost, ObjectRama, Bouygues Immobilier...	Sur demande	Atom Visual, Theyo...	Nantes métropole et ville, CD26, Grand Reims, Alès Agglomération, Cabinet Racine...

Panorama des solutions de gestion électronique de documents (Ged)

● oui ✖ non

PRÉSENTATION GÉNÉRALE				
Nom de l'éditeur	Efalia	Elo Digital Office	EnerJ	Entropics
Nom de la solution	Efalia Doc	Elo Digital	JSDC	Zensolutions
Site web	www.efalia.com	www.elo.com/fr-fr.html	www.enerj.fr	www.entropics.fr
ARCHITECTURE ET HÉBERGEMENT				
Architecture	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On Premise	SaaS / On-premise / Hybride
Hébergement principal	France (UE possible)	UE	France	France
Interopérabilité / API	●	●	●	●
ACQUISITION				
Import de documents	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers / Capture multicanale	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers
OCR / ICR-HTR / LAD-RAD	● / Sur la feuille de route (possible via Mindee) / ●	● / ● / ●	● / ● / ●	● / ● / ●
Import d'e-mails / pièces jointes	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Capture vidéo et audio (indexation, résumé dans la Ged)	Sur la feuille de route	✖	✖	●
Connecteurs bureautiques / métiers	M365 / ERP / SIRH / CRM / SAE / logiciels métier sectoriels	M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	ERP / CRM / Métiers / Autre
GESTION				
Plan de classement / Métadonnées personnalisables	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Versioning / Traçabilité, journalisation	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Gestion fine des droits	●	●	●	●
Workflow documentaire	●	●	●	●
RECHERCHE ET USAGES COLLABORATIFS				
Recherche plein texte, multicritères / Recherche par facettes, filtres	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Annotations, commentaires, validation / Partage et coédition	● / ●	● / ●	● / ●	● / ● (pas de coédition)
MODULES COMPLÉMENTAIRES				
Modules complémentaires	Courrier / factures / parapheur / autres (RH, qualité, contrats, portail documentaire, plateforme intégrée propriétaire)	Courrier / factures / RH / qualité / contrats	Autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / Autre
CONSERVATION ET ÉLIMINATION				
Gestion des durées de conservation	●	●	●	●
Règles d'élimination, sort final / Sort final automatisé / Traçabilité des destructions	● / ● / ●	● / ● / ✖	● / ● / ●	● / ● / ●
Connecteur ou versement vers un SAE	●	●	●	● (connecteur)
FONCTIONNALITÉS IA				
Modèle(s) IA utilisé(s)	OpenAI / Mistral / Anthropic Claude / Microsoft Copilot	OpenAI / Mistral / Interne / Anthropic / AzureOpenAI / Autres	✖	OpenAI / Mistral
Capture et reconnaissance intelligente	●	●	✖	●
Classification et indexation automatiques	Sur la feuille de route	●	✖	●
Extraction intelligente de données	●	●	✖	●
Détection/masquage automatique des données sensibles (RGPD)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	● (détection) / ✖ (masquage)
Recherche sémantique et vectorielle	●	Sur la feuille de route	✖	●
Personnalisation / entraînement des modèles (RAG, fine-tuning, etc.)	●	Sur la feuille de route	✖	✖
Assistant conversationnel en langage naturel	●	●	✖	✖
Réponses IA avec sources citées / liens vers docs sources	●	✖	✖	✖
Résumé auto. de documents	●	●	✖	●
IA agentique (agents autonomes)	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route
Appairage avec des outils low-code/no-code (Zapier, Make, etc.)	✖	Sur la feuille de route	✖	✖
Automatisation des workflows docs	●	●	✖	●
Alertes intelligentes et gestion des échéances	●	Sur la feuille de route	✖	●
Contrôle de conformité automatique	●	●	✖	●
Analyse et détection d'anomalies	Sur la feuille de route	●	✖	●
Traduction automatique	Sur la feuille de route	✖	✖	✖
Autres (précisez)	Gamme Ged IA structurée en 3 niveaux : Instant Memory, Semantic Memory, Entity Memory	nc	nc	IHM multilingues
SÉCURITÉ, QUALITÉ ET SOUVERAINETÉ				
Qualification SecNumCloud	●	✖	●	●
Autres standards, normes, agréments	ISO 27001, HDS, RGPD, NF 203 (Efalia Safe), Cyber Essentials Plus, eIDAS, EcoVadis Bronze, Qualiopi, UGAP	SO 9001:2015 / ISO/IEC 27001:2022	nc	ISO 27001
Souveraineté de l'IA (LLM eu./ hébergés sur le sol eu.)	●	●	●	●
Respect des droits d'accès par l'IA	●	●	●	Sur la feuille de route
Chiffrement de bout en bout et «Zero Trust»	●	Sur la feuille de route	●	✖
Détection de fraude documentaire	● (signature électronique qualifiée eIDAS, horodatage qualifié, piste d'audit fiable)	✖	●	Sur la feuille de route
ENGAGEMENT, CIBLES ET RÉFÉRENCES				
Engagements RSE / numérique responsable	Entreprise à mission, éditeur français mid-market, EcoVadis Bronze, signataire Charte EcoWatt, label NR, Qualiopi, Secure by Design (Cybalgoris)	Membre de «100 Million Trees», distribution de repas en Australie, soutien de No Kid Hungry, sponsor d'une équipe de handball, soutien des Girls' Digital Camps	nc	●
Organisations cibles	Grands comptes / ETI / PME-PMI / Administrations / Collectivités	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	PME-PMI / ETI
Références	Colas, Casino, LCIE Bureau Veritas, Mauffrey, MDPH du Nord...	Dicastère pour la Communication du Vatican, La MIE Câlina, Sodexi, ANGDM...	nc	Voir site web



● oui ✖ non

GD Softs	Helm & Nagel GmbH	Innovation&trust - Groupe Tessi	Jeci	Kentika SAS
Mycellia www.mycellia.com	Konfuzio konfuzio.com helm-nagel.com	Sqalia Global XP www.sqalia.com	Pristy pristy.fr	Kentika www.kentika.com
SaaS / On-premise / Hybride France ●	SaaS / On-premise / Hybride UE (Allemagne) ●	On-premise et SaaS (dédié ou mutualisé) France ●	SaaS / On-premise France ●	SaaS / On-premise / Hybride France ●
Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ✖ (possible via reciTAL) / ✖ (recours à l'IA générative) ● / ● ● (via solutions externes)	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer ● (selon composants activés) / ● (via modules spécialisés / IA selon configuration) / ● (via modules spécialisés / IA selon configuration) ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ✖ / ✖ ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ✖ / ● ● / ● ✖
M365 / SAE / Métiers	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365, architecture API First, échanges XML/JSON/CSV et interopérabilité native avec applis métiers du SI	M365 / Métiers / Autre	Autre
● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●
● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ● (en asynchrone)
Collaboratif	Courrier / factures / qualité / contrats / portail documentaire / autres	Intégration native avec SAE, signature électronique, conception et déploiement de workflow pour courrier, factures, RH, qualité, contrats, dossiers métiers	Portail documentaire / autres	Portail documentaire (intégré nativement) / autres
● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ✖ ✖
OpenAI / Mistral	OpenAI / Mistral / Interne / Autres (modèles open source Llama et Mistral OS en self-hosted)	OpenAI / Mistral / modèles hébergés client / modèles tiers via API	GPT-OSS chez OVHCloud	OpenAI / Mistral / Interne / Autres (ouvert à tous modèles)
● ● ●	● ● ●	● ● ●	Sur la feuille de route Sur la feuille de route Sur la feuille de route	● ● ●
✖ (possible sur demande)	●	✖	Sur la feuille de route	✖
✖ (possible en spécifique)	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
✖ (possible en spécifique)	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
●	●	●	Sur la feuille de route	✖
✖	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
●	●	●	Sur la feuille de route	●
✖	●	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route
✖	●	✖	✖	✖
●	●	●	✖	Sur la feuille de route
●	●	●	✖	Sur la feuille de route
✖ (possible via partenaire reciTAL)	●	●	✖	Sur la feuille de route
✖ (possible via partenaire reciTAL)	●	●	✖	Sur la feuille de route
● (via IA)	●	✖	Sur la feuille de route	●
nc	Règles de validation et contrôles croisés en langage naturel, génération auto. de schéma d'extraction par IA, extraction sémantique avec raisonnement	Aide à la décision, extraction contextuelle, contrôles documentaires automatisés	Connecteur MCP	Connecteurs IA pour intégrer toutes sortes de tâches avec n'importe quel modèle / Serveur MCP
✖	✖	Sur la feuille de route	✖	✖
nc	ISO 27001, RGPD	Certifications HDS, NF461, Agrément Siaf archives électroniques, SecNumCloud (en cours)	Aucune	Qualiopi
●	●	●	●	●
●	●	●	●	●
✖	●	●	Sur la feuille de route	✖
✖ (possible via partenaire reciTAL)	✖	● (moteur de contrôles intelligents, référentiels et services externes faisant foi, blockchain, signature numérique 2D-DOC, cryptographie asymétrique, etc.)	✖	✖
nc	Transfert de connaissances par publications spécialisées, solutions axées sur l'intégrité et la qualité des données, supervision humaine de l'IA réduisant erreurs et impact environnemental	Hébergement optimisé, mutualisation des ressources, politique de sobriété numérique, allongement cycle de vie infrastructures, engagements RSE et démarche d'amélioration continue	Éditeur open source français, choix d'hébergeurs français, serveurs dimensionnés au juste besoin, matériel reconditionné pour les équipes. Pristy est publié sous licence libre AGPL	Réponse à plus de 80 % des préconisations du Référentiel général d'écoconception de services numériques (RGESN)
Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / ETI / Administrations / Collectivités / Associations
Banque Populaire Côte d'Ivoire, Grand Paris Seine & Oise (GPSEO), Ville de Saint Quentin, Boscher Signalétique & Image, Opéra national de Bordeaux...	Fintegra, iComps, Cargologic, Wisag...	Action contre la faim, ASP (Agence Service de Paiement), AG2R La Mondiale, Allianz, BforBank, CNP Assurances...	Département du Gard, de la Haute-Vienne, Eurométropole de Strasbourg, Ville de Nevers, Confédération Générale des coop...	RATP, Orange, ADEME, Cabinet Mazars, CNIEL...

Panorama des solutions de gestion électronique de documents (Ged)

● oui ✖ non

PRÉSENTATION GÉNÉRALE			
Nom de l'éditeur	Lainx	Laserfiche	M-Files
Nom de la solution	Youdoc	Laserfiche	M-Files, M-Files for Tax Advisory, M-Files for Contracts, M-Files for Quality, M-Files for Consulting
Site web	youdoc.fr	www.laserfiche.com/fr	www.m-files.com
ARCHITECTURE ET HÉBERGEMENT			
Architecture	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On-premise	SaaS / On-premise / Hybride
Hébergement principal	France	UE / hors UE	France / UE / hors UE
Interopérabilité / API	●	●	●
ACQUISITION			
Import de documents	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers
OCR / ICR-HTR / LAD-RAD	● / ● / ●	● / ● / ●	● / ● / ●
Import d'e-mails / pièces jointes	● / ●	● / ●	● / ●
Capture vidéo et audio (indexation, résumé dans la Ged)	✖	●	✖
Connecteurs bureautiques / métiers	M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365 / SharePoint / Teams / Dynamics 365 / Dell BOOMI (PaaS) / ESRI ArcGIS / DocuSign / SAP / Salesforce / API + SDK Tool Kit / see the Marketplace for third party integrations / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365 / Google Workspace / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre (Adobe Sign, DocuSign, Outlook, Teams, Sharepoint, Salesforce, Dynamics 365, SAP,...)
GESTION			
Plan de classement / Métadonnées personnalisables	● / ●	● / ●	● / ●
Versioning / Traçabilité, journalisation	● / ●	● / ●	● / ●
Gestion fine des droits	●	●	●
Workflow documentaire	●	●	●
RECHERCHE ET USAGES COLLABORATIFS			
Recherche plein texte, multicritères / Recherche par facettes, filtres	● / ●	● / ●	● / ●
Annotations, commentaires, validation / Partage et coédition	● / ●	● / ●	● / ●
MODULES COMPLÉMENTAIRES			
Modules complémentaires	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / business automation BPA / formulaires électroniques (interne + Public Portal)	Qualité / contrats / parapheur via DocuSign et AdobeSign / portail documentaire via M-Files Hubshare/ consulting / tax / manufacturing
CONSERVATION ET ÉLIMINATION			
Gestion des durées de conservation	●	●	●
Règles d'élimination, sort final / Sort final automatisé / Traçabilité des destructions	● / ● / ●	● / ● / ●	● / ● / ●
Connecteur ou versement vers un SAE	●	●	● (connecteur API)
FONCTIONNALITÉS IA			
Modèle(s) IA utilisé(s)	Interne / Autres	OpenAI / Amazon / Autres	OpenAI
Capture et reconnaissance intelligente	●	●	●
Classification et indexation automatiques	●	●	●
Extraction intelligente de données	●	●	●
Détection/masquage automatique des données sensibles (RGPD)	Sur la feuille de route	●	✖ (mais modification des autorisations en présence de données sensibles)
Recherche sémantique et vectorielle	●	Sur la feuille de route	●
Personnalisation / entraînement des modèles (RAG, fine-tuning, etc.)	●	✖	✖
Assistant conversationnel en langage naturel	●	●	●
Réponses IA avec sources citées / liens vers docs sources	●	●	●
Résumé auto. de documents	●	●	●
IA agentique (agents autonomes)	✖	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Appairage avec des outils low-code/no-code (Zapier, Make, etc.)	✖	Sur la feuille de route	✖
Automatisation des workflows docs	Sur la feuille de route	●	●
Alertes intelligentes et gestion des échéances	●	●	●
Contrôle de conformité automatique	●	Sur la feuille de route	●
Analyse et détection d'anomalies	●	Sur la feuille de route	●
Traduction automatique	✖	●	● (via l'assistant conversationnel)
Autres (précisez)	Requêtes récurrentes sur la base de bibliothèques préétablies, missions spécifiques de détection et d'analyse autonome	nc	Assistant Aino pour questionner le fonds doc. en langage naturel ; Aino metadata pour l'extraction de métadonnées avec instructions IA pour paramétrer la logique d'extraction ; Aino at scale pour l'extraction en masse et en arrière-plan de métadonnées, etc.
SÉCURITÉ, QUALITÉ ET SOUVERAINETÉ			
Qualification SecNumCloud	●	✖	✖
Autres standards, normes, agréments	CMIS, RGPD, ISO27001, ITIL, eIDAS, SecNumCloud	SOC 2 Type 2 Plus, HIPAA, DoD 5015.2, SO/IEC 27001:2022, Web Content Accessibility Guidelines 2.2 AA, SEC Rule 17a-4, NIST 800-53	Offre SAAS/Produit: ISO/IEC 27001:2022, ISAE 3000 (SOC 2), VOI Certification, NIS 2 Directive Hébergeur Azure: ISO/IEC 27018:2014, ISO 22301:2019, ISO/IEC 27017:2015 Entreprise M-Files: ISO 9001:2015, RGPD, Anti-Slavery
Souveraineté de l'IA (LLM eu./ hébergés sur le sol eu.)	●	●	●
Respect des droits d'accès par l'IA	●	●	●
Chiffrement de bout en bout et «Zero Trust»	●	●	● (en cloud SAAS)
Détection de fraude documentaire	● (via partenaire tiers du marché)	Sur la feuille de route	● (authentification MFA, historique des modifications, log de modification, signature électronique, hachage de l'empreinte des documents, etc.)
ENGAGEMENT, CIBLES ET RÉFÉRENCES			
Engagements RSE / numérique responsable	Écogestes (covoiturage, sobriété, recyclage), optimisation énergétique et numérique, inclusion et bien-être au travail, soutien aux acteurs locaux, achats responsables et PLV réutilisable	nc	Intégration de technologies durables pour réduire l'empreinte environnementale, mesure et diminution des émissions carbone, promotion de la diversité, inclusion et initiatives sociales. Cadre éthique, transparent et conforme aux standards de gouvernance
Organisations cibles	PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME / ETI
Références	Groupe Rossel, Paris Habitat, Elogie SIEMP, Mairie de Milly la Forêt, Tricotage des Vosges...	nc	Charles River Laboratories, TKE, Crowe UK, HEB Construction, Demgy...



● oui ✖ non

Mezzoteam	Neoledge	Nexpublika	Numen	Office Gemini
Mezzoteam	Elise	Business Document Unity	doxtream	Dokmee
www.mezzoteam.fr	www.neoledge.com	www.bdoc.com	www.numen.fr	www.dokmee.com/fr
SaaS / On-premise France / UE	SaaS France	On-premise / Hébergement / Hybride France	SaaS France	SaaS / On-premise France / UE / hors UE
●	●	●	●	●
Import unitaire / masse / glisser-déposer ✖ / ✖ / ✖ ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers / API ● (via solution tiers) ● / ● ● (indexation auto. sans résumé)	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ✖ / ● ● / ● ✖	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers ● / ● / ● ● / ● ✖
M365 / ERP / Métiers / Autre	M365 / Signature électronique / API	M365 / ERP / CRM / Métiers	Nous consulter	M365 / API vers une solution tierce (vers ERP, CRM, etc.)
● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●	● / ● ● / ● ● ●
● / ● ● / ●	● / ● ● / ●	● / ● ● / ● (en asynchrone)	● / ● ● / ●	● / ● ● / ●
Courrier / factures / qualité / contrats / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / portail documentaire / autres	Courrier / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire/ formulaires / IA	Courrier / Dokmee Capture (scanning & extract) et Dokmee Formulaire / factures (en développement)
● ✖ / ✖ / ● ●	● ● / ● / ● ●	● ● / ● / ● ✖ (respect des contraintes fonctionnelles d'un SAE)	● ● / ● / ● ✖	● ● / ● / ● nc
Autres	Mistral / Interne	OpenAI / Mistral / Interne (via Ollama)	OVH AI Endpoints	OpenAI / Mistral / Gemini / Grok / Anthropic
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
✖	● (si demande)	Sur la feuille de route	✖	● (via RPA)
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●
✖	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route (RAG)	● (dans les modèles RPA & auto-indexing)
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	✖	●
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	✖
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	●	●
Sur la feuille de route	●	nc	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Sur la feuille de route	●	nc	✖	Sur la feuille de route
✖	●	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
✖	●	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	✖	✖
✖	●	Sur la feuille de route	✖	●
nc	nc	Détection d'intention sur la feuille de route	nc	Résumé automatique des documents par IA ; possibilité d'actions par IA (ex. calcul automatique de différentes factures)
●	●	●	●	✖ (possibilité avec un hébergeur)
SecNumCloud, ISO 27001, ISO 19650, Accès SSO	ISO 27001, EcoVadis	ISO 27001, HDS	CMIS, ISO 27001, ISO 9001, RGAA	nc
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route
Sur la feuille de route	●	Sur la feuille de route	●	●
●	●	● (AES 256)	●	●
● (signature électronique à la demande)	●	✖	✖	✖
nc	Bilan carbone, évaluation EcoVadis, mise en place d'une gouvernance RSE	Plan de mise en conformité à la RGAA : la solution est actuellement partiellement conforme, production de document (PDF-UA) conforme à la RGAA	EcoVadis Argent, bilan Carbo Gold	Organisation distante et sans papier sur infrastructure cloud : zéro papier, réduction des émissions liées aux déplacements, centres de données écoénergétiques. Optimisation de l'utilisation des ressources et réduction de l'intensité carbone globale
Grands comptes / PME-PMI / Administrations / Collectivités Ingérop, Systra, Groupe ADP, RATP, Transports publics de la région lausannoise...	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations SNCF, Pacifica, Agence Nationale de l'Habitat, Ville de Paris, Métropole européenne de Lille...	Grands comptes / ETI / Administrations / Collectivités Allianz Outre Mer, MGEFI, AND-E, Banque Richelieu de Monaco, organisations bancaires en Belgique, Luxembourg et en Suisse...	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations Tisséo Ingenierie, Conseil Départemental de Maine-et-Loire, Lamotte Immobilier, Transports Wallenborn...	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations Sherwin Williams, Olympus, Centre de recherche international en France (accord de confidentialité), Phil Trust Bank...

Panorama des solutions de gestion électronique de documents (Ged)

● oui ✖ non

PRÉSENTATION GÉNÉRALE					
Nom de l'éditeur	Open Bee	Perfect Memory	Procol inc.	Progedoc	Qualnet (Groupe Imagine Human)
Nom de la solution	Open Bee Essential, Open Bee Advanced, Open Bee Enterprise	Perfect Memory	Windoc/LogiPAC	Clairces Pro	Qualnet DOC
Site web	openbee.com	www.perfect-memory.com	www.procol.qc.ca	www.progedoc.fr	www.qualnet.fr
ARCHITECTURE ET HÉBERGEMENT					
Architecture	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On-premise / Hybride	On-premise	SaaS	SaaS / On-premise
Hébergement principal	France / UE / hors UE (Singapour, Suisse)	France	Canada	UE (en mode cybersécurisé)	France
Interopérabilité / API	nc	●	●	●	●
ACQUISITION					
Import de documents	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer	Import masse / surveillance de dossiers / contenus web et documents liés	Import unitaire / masse / glisser-déposer
OCR / ICR-HTR / LAD-RAD	● / ✖ / ●	● / nc / ✖	● / ✖ / ●	● (via Renman/ Renaissance Manuscrits) / ● / ●	✖ / ✖ / ✖
Import d'e-mails / pièces jointes	● / ●	● / ✖	● / ●	● / ●	● / ●
Capture vidéo et audio (indexation, résumé dans la Ged)	✖	✖	✖	Sur la feuille de route	✖
Connecteurs bureautiques / métiers	M365 / ERP / CRM / Métiers	Métiers / Autre	M365 / Métiers	Métiers / Autre (contenus web, PDF, corpus documentaires, bases métiers selon projet)	M365 / ERP / CRM / Métiers / Autre
GESTION					
Plan de classement / Métadonnées personnalisables	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Versioning / Traçabilité, journalisation	● / ●	● / ✖	● / ●	✖ / ●	● / ●
Gestion fine des droits	●	●	●	●	●
Workflow documentaire	●	●	●	✖	●
RECHERCHE ET USAGES COLLABORATIFS					
Recherche plein texte, multicritères / Recherche par facettes, filtres	● / ●	● / ●	● / ✖	● / ● (avec logique catégories / structuration)	● / ●
Annotations, commentaires, validation / Partage et coédition	● / ●	● / ●	● / ✖	✖ / ✖	● / ●
MODULES COMPLÉMENTAIRES					
Modules complémentaires	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / note de frais / plateforme agréée		Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Portail documentaire / recherche sémantique / base de connaissance / contenus métiers	Qualité / portail documentaire / autre
CONSERVATION ET ÉLIMINATION					
Gestion des durées de conservation	●	✖	●	✖	●
Règles d'élimination, sort final / Sort final automatisé / Traçabilité des destructions	● / ● (soumis à validation admin) / ●	✖ / ✖ / ✖	● / ● / ●	✖ / ✖ / ✖	● / ✖ / ●
Connecteur ou versement vers un SAE	✖	✖	✖	✖	✖
FONCTIONNALITÉS IA					
Modèle(s) IA utilisé(s)	Interne	OpenAI / Autres	Llama (open source)	OpenAI / Mistral / Interne / Autres selon projet	GPT-4.1-mini
Capture et reconnaissance intelligente	●	●	●	●	✖
Classification et indexation automatiques	●	●	✖	●	Sur la feuille de route
Extraction intelligente de données	●	●	●	●	✖
Détection/masquage automatique des données sensibles (RGPD)	Sur la feuille de route	✖	●	●	Sur la feuille de route
Recherche sémantique et vectorielle	Sur la feuille de route	●	✖	●	Sur la feuille de route
Personnalisation / entraînement des modèles (RAG, fine-tuning, etc.)	●	●	✖	●	Sur la feuille de route
Assistant conversationnel en langage naturel	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route	●	● (orienté recherche documentaire et accès à l'information. Pas de chatbot générique)	●
Réponses IA avec sources citées / liens vers docs sources	Sur la feuille de route	●	●	●	●
Résumé auto. de documents	Sur la feuille de route	●	●	●	●
IA agentique (agents autonomes)	Sur la feuille de route	✖	✖	Sur la feuille de route	✖
Appariage avec des outils low-code/ no-code (Zapier, Make, etc.)	Sur la feuille de route	●	✖	Sur la feuille de route	✖
Automatisation des workflows docs	●	●	✖	✖	●
Alertes intelligentes et gestion des échéances	●	✖	●	✖	●
Contrôle de conformité automatique	Sur la feuille de route	✖	●	✖	Sur la feuille de route
Analyse et détection d'anomalies	Sur la feuille de route	✖	✖	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Traduction automatique	Sur la feuille de route	●	✖	Sur la feuille de route	Sur la feuille de route
Autres (précisez)	nc	Orchestrateur d'IA (Speech-to-text + facerecognition + LOD + NER pour enrichissement sémantique)	nc	Capacité à dire "Je ne sais pas" lorsque l'information est absente et à proposer des statistiques par catégorisation des formulations de questions	nc
SÉCURITÉ, QUALITÉ ET SOUVERAINETÉ					
Qualification SecNumCloud	●	✖	✖	✖	✖
Autres standards, normes, agréments	Certification ISO 27001 (sur certains domaines), certification Composant coffret numérique NF203 Conforme à la norme NF Z42-020, conformité RGPD	RDF, Web sémantique, EBU Core, IAB, IPTC, SKOS, FOF, OLO	nc	RGPD, cloud souverain cybersécurisé, gestion sécurisée des accès selon périmètre projet	ISO 9001, ISO 27001 et HDS, médaille d'argent Ecovadis
Souveraineté de l'IA (LLM eu./hébergés sur le sol eu.)	Sur la feuille de route	●	✖	●	●
Respect des droits d'accès par l'IA	Sur la feuille de route	●	✖	●	●
Chiffrement de bout en bout et «Zero Trust»	●	✖	✖	●	●
Détection de fraude documentaire	● (archivage Composant CFN NF203 conforme NF Z42-020 et signature et cachet serveur EIDAS)	✖	✖	✖	● (fonctionnalités d'horodatage)
ENGAGEMENT, CIBLES ET RÉFÉRENCES					
Engagements RSE / numérique responsable	Écoconception, hébergement sécurisé, réduction de l'empreinte carbone, dématérialisation durable, tout en favorisant des usages sobres et responsables	nc	nc	Approche sobre, exploitation prioritaire de l'existant, limitation des développements superflus, valorisation durable des contenus documentaires	Médaille d'argent Ecovadis - Référentiel auto-conception
Organisations cibles	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands compte / ETI / Administrations	PME-PMI	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations
Références	SMEG, By My Car, Eden Auto, Sciences Po, Taittinger...	RTL Belgium, Nascar, M6, France Télévision, PSG...	nc	CEA, CNRS, SENEOL...	Gip Terana, GHND, A Plus A, Ionisos...



● oui ✖ non

Sesin Groupe Infotel	Sodoc	Specinov	Therefore	Xerox	Zeendoc
Poséidon	Sodoc	Obsys	Therefore	DocuShare	Zeendoc
www.sesin.fr	www.sodoc.com	www.obsys.fr	therefore.net/fr/	www.xerox.fr/fr-fr/services/solutions-ecm	www.zeendoc.com
SaaS / On-premise / Hybride	SaaS multi-tenant (Azure UE — option de déploiement dans le tenant Microsoft 365 du client)	SaaS / On-premise / Hybride	SaaS / On-premise	Cloud / On premise	SaaS
France	France / UE (Microsoft Azure)	France	UE / hors UE	France	France / UE
●	●	●	●	●	●
Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire, en masse, glisser-déposer, surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers	Import unitaire / masse / glisser-déposer / surveillance de dossiers
● / ● / ●	● (via Microsoft 365 / SharePoint / OCR natif sur images et PDF) / ✖ / ●	✖ / ✖ / ✖	● / ● / ●	● / ● / ●	● / ● / ●
● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
●	✖	✖	✖	✖	✖
M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	Microsoft 365 (SharePoint, Teams, Outlook) — Connecteurs métiers — Versement vers SAE tiers	M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	M365 / ERP / CRM / SAE / Métiers / Autre	Connecteur d'applications	SAE / Métiers / Autre
● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●	● / ●
Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres	Ged qualité / portail d'entreprise / gouvernance documentaire (SoDoc Radar)	Qualité / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / contrats / portail documentaire / autres	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / portail documentaire	Courrier / factures / RH / qualité / contrats / parapheur / portail documentaire / autres
●	●	●	●	●	●
● / ● / ●	● / ● / ●	● / ● / ●	● / ✖ / ●	● / ● / ●	● / ● / ●
●	●	✖	●	● (via module partenaire)	●
Qwen (local) / Gemma 4 (local)	OpenAI (via Azure OpenAI Service, hébergé UE), Microsoft Copilot intégré à l'écosystème M365	OpenAI / Mistral / Interne / Autres	Interne / Copilot	OpenAI	Interne
●	●	Sur la feuille de route	●	●	●
●	● (via module Microsoft Purview)	Sur la feuille de route	●	●	●
●	● (à la demande)	Sur la feuille de route	●	●	●
●	● (via module Microsoft Purview)	Sur la feuille de route	✖	Sur la feuille de route	●
●	● (via Microsoft Copilot)	Sur la feuille de route	✖	●	●
●	● (via Microsoft Copilot)	nc	●	●	●
●	● (via Microsoft Copilot)	Sur la feuille de route	✖	●	Sur la feuille de route
●	● (via Microsoft Copilot)	Sur la feuille de route	✖	●	✖
●	● (via Microsoft Copilot)	Sur la feuille de route	●	●	✖
●	● (via Microsoft Copilot Studio)	nc	✖	●	●
Sur la feuille de route	● (via Power Platform / Microsoft 365)	nc	✖	● (via protocole MCP)	Sur la feuille de route
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	● (via module Microsoft Purview)	nc	Sur la feuille de route	●	●
●	● (à la demande)	nc	✖	●	✖
●	● (à la demande)	nc	✖	●	✖
Chatbot de recherche augmentée, routage automatique, assistance à la production de contenu, indice de tonalité / degré d'urgence, comparaison de documents, etc.	Audit documentaire M365, Chaos Score, campagnes de remédiation, simulation d'impact avant action (SoDoc Radar)	nc	nc	Connecteur MCP (Model Context Protocol)	nc
●	✖	nc	✖	✖	●
Respect des standards de Ged, RGPD et RGAA. Démarche de certification ISO 27001. NF461 quand couplé à la solution ARCLIB	Conforme aux standards Microsoft 365, sécurité Azure AD, gestion documentaire conforme RGPD (selon configuration client)	Module 21 CFR Part 11	ISO 27001:2022, conforme aux directives RGPD, DORA, NIS2	ISO/IEC 27001, SOC 2, RGPD	Via partenaires
●	● (modèles hébergés en UE via Azure OpenAI Service)	●	●	Sur la feuille de route	●
●	●	●	✖	●	●
Sur la feuille de route	● (via Microsoft 365 / Azure)	nc	●	●	nc
Sur la feuille de route	✖	nc	✖	●	nc
Réduction drastique de l'usage du papier, conception de logiciels écoefficaces	Optimisation du stockage documentaire, réduction des volumes inutiles, amélioration de la gouvernance des données et limitation de l'empreinte numérique des environnements Microsoft 365	Label NR Niveau 2	nc	Stratégie climat ambitieuse (net zéro 2040), économie circulaire industrielle éprouvée, solutions numériques sobres et sécurisées, gouvernance ESG reconnue et audité, et engagement social durable et mesurable	Solution bas carbone et compensation de l'impact carbone en lien avec l'utilisation de Zeendoc pour l'ensemble de nos utilisateurs
Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités / Associations	Grands comptes / PME-PMI / ETI / Administrations / Collectivités	PME-PMI / TPE / Administrations / Collectivités / Associations
Ministères, collectivités territoriales et régions, secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale, industrie, assurances...	Savoie, Business France, EuroAirport, Eau de Paris...	Delpyrat, Éditions Quo Vadis, Sanofi, Collins Aerospace, K.Line...	nc	AMI Ingrédients, Ingredia, Fonda Conseil, Leonardo, AirFrance Industries...	La Foir'feuille, Varachaux, Mairie de Bonifacio, Reverdy, Hirsch Transport...

l'IA, un plaisir coupable, trop souvent consommé en cachette

Le principal risque d'une organisation n'est pas l'adoption trop lente de l'IA ! Mais celui de son adoption non encadrée par tous ceux qui souhaitent en tirer profit, sans forcément être prêts à l'avouer. On appelle cela le « *shadow AI* » ou l'IA fantôme. Hors de tout cadre de gouvernance, ce phénomène fait courir aux organisations concernées des risques d'erreurs, de responsabilité, d'éthique et de perte de contrôle. Tentons de cartographier ces risques, d'apporter quelques solutions pratiques pour en limiter la portée, mais également des moyens de contrôle et de mesure des usages.

ChatGPT et l'IA générative ont été, en 2022, puis 2023, les outils qui ont connu l'adoption la plus rapide dans l'histoire de l'humanité. Mais la différence est énorme entre les utiliser pour construire son programme de visite en Andalousie l'été prochain et s'appuyer dessus pour construire un argumentaire juridique dans son entreprise. Les différences sont liées aux risques d'erreur et à la notion de responsabilité. Utiliser des IA non approuvées ou leur faire aveuglement confiance pour des



Selon le baromètre Privacy 2026 d'EQS Group, 80 % des organisations ne disposent pas d'une vision claire de leurs usages IA.

natalia-shtorm/Magnific

tâches professionnelles est non seulement absurde, mais une erreur grave. Selon une étude publiée par Lenovo en avril 2026, « 70 % de l'IA en entreprise échappe à tout contrôle, générant des risques cachés, des coûts et un retour sur investissement plus lent ».

Quelles données envoie-t-on sur quels serveurs ? Sont-elles à leur tour analysées, partagées, divulguées ? Quelqu'un peut-il « espionner » le détail de nos questions ? Et en déduire les sujets sur lesquels nous travaillons ? L'IA est un outil. Un technicien d'Airbus est-il autorisé à utiliser son propre outil pour serrer les boulons de l'avion qui vous transportera ? Certainement pas ! Il en est de même pour l'IA générative.

Commençons par lister quelques exemples d'usage de cette IA fantôme. Et je crois que certains lecteurs se sentiront visés...

■ Usage personnel d'IA générative grand public sur poste pro

Un collaborateur utilise son compte ChatGPT/Claude/Gemini gratuit pour

traiter des tâches professionnelles, sans cadre contractuel ni garantie de non-réutilisation des données. Exemple : un commercial colle le compte-rendu d'un appel client (avec noms, prix négociés, conditions) dans ChatGPT pour en faire un résumé envoyé en interne.

■ Extensions de navigateur et plugins IA non approuvés

Installation d'extensions Chrome/Edge dopées à l'IA (résumé de pages, réécriture, prise de notes) qui captent l'intégralité du contenu consulté ou saisi. Exemple : un manager installe un plugin « *AI meeting notetaker* » qui rejoint automatiquement ses réunions Teams/Zoom et envoie les transcriptions à un service tiers non audité.

■ Code généré par IA utilisé sans vérification (« *vibe coding* »/Shadow DevAI)

Des développeurs utilisent Copilot, Cursor ou des LLM publics pour générer du code, parfois en y collant du code propriétaire pour obtenir de l'aide à sa correction.

■ Automatisations « no-code/low-code » avec briques IA

Création de workflows via Zapier, Make, Power Automate ou n8n intégrant des appels à des API d'IA, en dehors de toute gouvernance. Exemple : une équipe marketing branche un Zap qui envoie automatiquement chaque lead entrant (données RGPD) vers l'API OpenAI pour qualification, sans DPA ni analyse d'impact.

■ Agents et GPTs personnalisés créés par les métiers

Les utilisateurs créent des « Custom GPTs », assistants Copilot Studio ou agents spécialisés en y intégrant des documents internes comme base de connaissance. Exemple : un responsable RH crée un GPT personnalisé en y uploadant la grille salariale, le règlement intérieur et des dossiers individuels pour s'en faire un assistant.

une politique claire et formalisée pour éviter les usages fantômes

« Nul n'est censé ignorer la loi » est un principe juridique fondamental. « Nul n'est censé ignorer votre politique d'utilisation de l'IA » en est le dérivé qui s'appliquera dans votre organisation... Encore faut-il que cette politique existe ! En parcourant les guides et normes internationales, vous pouvez rédiger une politique de plusieurs dizaines de pages... Que personne ne lira ni n'appliquera. Alors, choisissons l'efficacité. Deux ou trois pages sont suffisantes pour répondre à quelques questions précises (voir encadré). Et il faut aller vite ! Car, comme l'explique Sridhar Lyengar, managing director chez Zoho, « un collaborateur qui utilise des outils agiles et puissants dans sa vie privée va de moins en moins tolérer les processus internes lourds ou les logiciels dépassés, perçus comme un frein ».

mais la confiance n'exclut pas le contrôle

Faire confiance à ses salariés pour respecter une politique claire et formalisée

des usages de l'IA est le point d'entrée incontournable. Mais leur faire totalement confiance, sans aucun moyen de contrôle, risque de se révéler quelque peu naïf. Quelques outils et méthodes seront donc nécessaires pour s'assurer de leur compréhension et du respect des règles édictées. Ces outils et techniques ne sont pas exclusifs, ils se combinent les uns aux autres, et répondent ainsi aux trois axes essentiels à surveiller : détecter, prévenir et canaliser. L'ensemble peut être piloté via un outil de supervision de la gouvernance, tel que SmartCockpit.

■ Découverte, inventaire et analyse du trafic réseau

Déployer un Cloud Access Security Broker (CASB) et/ou un proxy/SWG (Secure Web Gateway) pour identifier les flux sortants vers des services d'IA générative connus (ChatGPT, Claude, Gemini, Copilot, Mistral, Perplexity, etc.). Coupler cela à une analyse des logs DNS/firewall permet de cartographier les usages réels et de repérer les pics anormaux.

■ DLP (Data Loss Prevention) ciblé sur les prompts

Mettre en place des règles du navigateur ou du proxy pour détecter et bloquer l'envoi de données sensibles dans les prompts : PII, code source propriétaire, données clients, secrets/API keys, données réglementées (RGPD, secret médical, données financières). Microsoft Purview, Netskope, Zscaler ou Forcepoint proposent désormais des modules dédiés à l'IA générative.

■ Politique d'usage acceptable (AUP) et liste blanche d'outils approuvés

Formaliser une politique d'usage de l'IA (voir ci-dessus) qui précise les outils autorisés, les types de données interdits en input, les cas d'usage permis et les obligations de validation humaine. Cette politique doit être adossée à un programme de sensibilisation récurrent, car beaucoup de shadow AI relève d'un manque d'information plus que d'une volonté de contournement. Référence : ISO/IEC 42001 (clauses sur la gouvernance).

■ **Contrôle des identités et des accès**
Centraliser l'authentification aux outils SaaS via Single Sign-On (SSO)

et configurer des politiques d'accès qui bloquent les inscriptions à des services d'IA non approuvés avec l'e-mail d'entreprise. Compléter avec une supervision des dépenses (cartes corporate, notes de frais) pour repérer des abonnements individuels à des services IA payants, signal classique de shadow AI.

■ Offre d'alternatives sanctionnées (« paved road »)

Le contrôle le plus efficace contre le shadow AI reste de proposer une alternative officielle, performante et facilement accessible : instance d'entreprise de ChatGPT/Claude/Copilot avec garanties contractuelles (no-training, isolation des données, conformité RGPD), gateway IA interne, ou plateforme RAG sur les données internes. Sans cela, les contrôles purement restrictifs poussent les utilisateurs à contourner via leurs équipements personnels (BYOD), zone aveugle pour la DSI.

Détecter, informer, encadrer, puis contrôler (et même éventuellement sanctionner) : voici les étapes à suivre dès aujourd'hui pour mettre en place une gouvernance de l'intelligence artificielle, avant qu'il ne soit trop tard. ■

Philippe Nieuwbourg

repères

les 7 paragraphes d'une politique des usages de l'IA simple

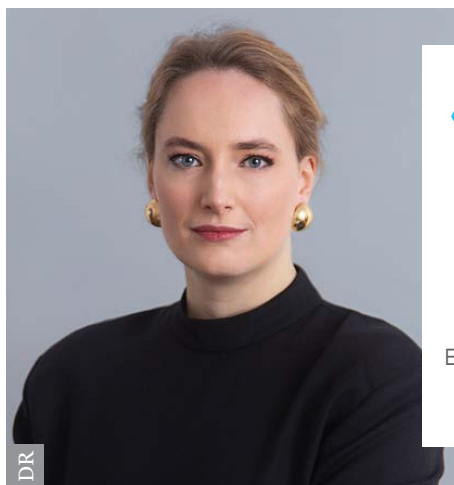
- 1 Objet et portée : de quoi s'agit-il, à qui est-elle destinée ?
- 2 Quels sont les outils d'IA autorisés et ceux qui sont interdits ?
- 3 Quels sont les usages autorisés de l'IA et ceux qui sont interdits ?
- 4 Qui est responsable de l'interprétation de cette politique et comment le/la contacter ?
- 5 Avez-vous prévu des formations (obligatoires ?) pour l'ensemble des salariés ?
- 6 Vous constatez un incident : quelle est la démarche à suivre ?
- 7 Fréquence de mise à jour de cette politique et comment accéder à la dernière version à jour. ■

droit d'auteur et IA générative : l'Europe accélère, la France anticipe

Le 10 mars 2026, le Parlement européen a adopté à une large majorité (460 voix pour, 71 contre) une résolution d'initiative sur le droit d'auteur et l'intelligence artificielle générative. Si ce texte n'est pas contraignant, il constitue un signal politique majeur adressé à la Commission européenne. Parallèlement, la France a adopté le 8 avril 2026, au Sénat, une proposition de loi instaurant une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA. Ces deux textes dessinent les contours d'un nouveau cadre juridique où transparence, reddition de comptes et rémunération des créateurs deviennent les piliers de la régulation.

■ la transparence comme clé de voûte

La résolution d'initiative sur le droit d'auteur et l'IA générative, adoptée le 10 mars dernier par le Parlement européen, est fondée sur le rapport présenté par le député Axel Voss. Celui-ci place la transparence au cœur



« Ces deux textes envoient un message clair : l'exploitation massive, gratuite et non consentie des créations n'est plus tenable »

Eléonore Favero Agostini, associée cofondatrice du cabinet ADLANE Avocats.

de l'architecture normative proposée. Les fournisseurs et déployeurs de systèmes d'IA générative seraient tenus de fournir une liste détaillée de tous les contenus protégés utilisés pour l'entraînement de leurs modèles. Cette exigence, qui prolonge l'article 53 du Règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act) du 13 juin 2024, s'étendrait à toute utilisation ultérieure des contenus : inférence, génération augmentée par la recherche (RAG), réglage fin (fine tuning). La résolution estime en effet que le Code de bonnes pratiques pour l'IA à usage général, publié par la Commission le 10 juillet 2025, demeure insuffisant en raison de sa nature volontaire, d'autant que tous les fournisseurs ne l'ont pas signé. Cette obligation de transparence s'étend également aux activités de moissonnage (crawling) : les robots d'exploration devraient s'identifier auprès des opérateurs de sites web, et les entreprises d'IA conserver des registres détaillés de leurs activités de collecte. Par ailleurs, la résolution préconise le recours à

l'étiquetage numérique (watermarking ou filigrane numérique) des œuvres par les titulaires de droits, tout en imposant aux fournisseurs d'IA de préserver l'intégrité de ces marquages. Elle appelle également à l'étiquetage systématique des contenus entièrement générés par l'IA, qui, conformément au droit européen, ne bénéficieraient pas de la protection du droit d'auteur.

■ opt-out, licences collectives et rôle de l'EUIPO

Le deuxième axe structurant de la résolution concerne le contrôle effectif des titulaires de droits sur l'usage de leurs œuvres. Le texte rappelle que le mécanisme d'opt-out, prévu par la directive 2019/790 (directive CDSM), qui permet aux ayants droit de bénéficier d'une exception de fouille de textes et de données (text and data mining), doit être pleinement respecté. La résolution demande à la Commission de clarifier les conditions de mise en œuvre de ce droit

d'opposition et de développer des outils standardisés, en formats lisibles par machine, pour en garantir l'effectivité.

Sur le plan économique, le Parlement préconise la mise en place d'accords de licences collectives volontaires, organisés par secteur, en concertation avec les sociétés de gestion collective. L'objectif est double : permettre aux fournisseurs d'IA d'accéder légalement à des données d'entraînement de qualité et garantir une rémunération équitable des créateurs. Le texte écarte toutefois les licences globales forfaitaires, qui déconnecteraient la valeur du contenu de son usage réel. Il envisage également une indemnisation rétroactive pour les contenus déjà utilisés à des fins d'entraînement.

Dans cette architecture, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) se verrait confier un rôle central d'intermédiaire de confiance : gestion du registre d'opt-out, appui au développement des licences volontaires et formation des acteurs via son Copyright Knowledge Centre, lancé fin 2025.

■ territorialité et responsabilité : un cadre extraterritorial ambitieux

La résolution affirme un principe de territorialité renforcé : dès lors qu'un modèle d'IA est commercialisé sur le marché européen, il devrait respecter le droit de l'Union en matière de droit d'auteur, quel que soit le lieu d'entraînement. Cette approche converge avec les conclusions du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) de décembre 2025, selon lesquelles le droit d'auteur français a vocation à s'appliquer dès lors que les contenus sont exploités en France, même si la reproduction a eu lieu sur des serveurs situés hors de l'UE. Les fournisseurs d'IA verraient leur responsabilité engagée en cas de non-respect de ces règles, et une présomption réfragable d'utilisation des contenus pourrait être instaurée dès lors que les obligations de transparence ne seraient pas satisfaites.

■ la France en éclairceuse

Sans attendre l'initiative européenne, la France a emprunté une voie procédurale innovante. La proposition de loi relative à l'instauration d'une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA, déposée en décembre 2025 par la sénatrice Laure Darcos et adoptée au Sénat le 8 avril 2026, introduit un nouvel article L. 331-4-1 dans le code de la propriété intellectuelle. Le mécanisme est simple, mais puissant : dès lors qu'un indice rend vraisemblable l'utilisation d'une œuvre protégée par un système d'IA, celle-ci est présumée avoir été utilisée. La charge de la preuve est ainsi inversée : c'est au fournisseur de démontrer qu'il n'a pas exploité le contenu en cause.

Dans son avis du 19 mars 2026, le Conseil d'État a validé la conformité de ce dispositif au droit de l'Union et à la Constitution, estimant qu'il relève de l'autonomie procédurale des États membres. Il a également recommandé que la présomption vise tant le fournisseur du modèle que le fournisseur du système d'IA. Désormais transmis à l'Assemblée nationale, le texte poursuit un objectif pragmatique : contraindre les acteurs de l'IA à négocier des licences avec les titulaires de droits, faute de quoi ils s'exposent à un contentieux où la présomption jouera en leur défaveur.

■ un signal politique convergent, des défis opérationnels à surmonter

Ces deux textes envoient un message clair : l'exploitation massive, gratuite et non consentie des créations n'est plus tenable. Le Parlement a rappelé que les industries culturelles représentent environ 4 % de la valeur ajoutée de l'Union et près de huit millions d'emplois. Reste que la mise en œuvre de ces principes soulèvera des difficultés : comment garantir la transparence sur des datasets comptant des milliards



L'étiquetage numérique des œuvres est recommandé par la résolution Voss.

de données ? Comment organiser un marché de licences suffisamment agile pour suivre le rythme de l'innovation ?

La résolution Voss n'étant pas contraignante, la balle est dans le camp de la Commission. Mais le mouvement est lancé : le législateur affirme que l'IA générative doit se développer dans le respect du droit d'auteur, et non à ses dépens. ■

Eléonore Favero Agostini

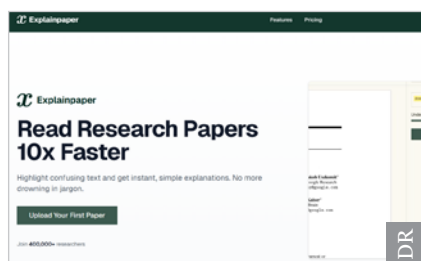
[Associée cofondatrice du cabinet ADLANE Avocats]

repères

sources

- Parlement européen, Résolution sur le droit d'auteur et l'intelligence artificielle générative, opportunités et défis, 10 mars 2026 (2025/2058(INI));
- Règlement (UE) 2024/1689 du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (AI Act), art. 53;
- Directive (UE) 2019/790 du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique (directive CDSM), art. 4;
- Proposition de loi relative à l'instauration d'une présomption d'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA, adoptée par le Sénat le 8 avril 2026; Conseil d'État, avis n° 410652 du 19 mars 2026;
- CSPLA, Rapport de la mission relative à la mise en œuvre du RIA, 11 décembre 2024; Rapport de décembre 2025 sur la territorialité du droit d'auteur et l'IA. ■

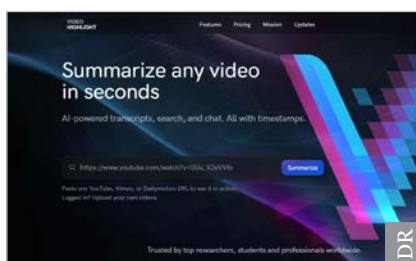
trois outils IA pour faciliter le travail des chercheurs et étudiants



Explainpaper

→ www.explainpaper.com

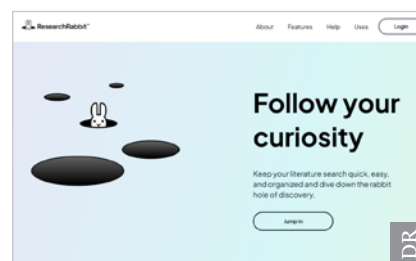
Il existe pléthore d'outils pour soutenir le travail des chercheurs et des étudiants (et plus si affinités). Et depuis la démocratisation de l'intelligence artificielle générative, les applications et autres sites se sont multipliés, augmentant ainsi leurs capacités d'analyse, de résumé ou encore d'aide à la recherche de sources. Explainpaper en fait partie. Il permet de vulgariser des phrases ou des paragraphes entiers issus de n'importe quel fichier PDF. Une fois le document importé sur le site, l'utilisateur peut en surligner un passage et régler le niveau de vulgarisation attendu, selon six degrés disponibles. Le passage sélectionné fait alors l'objet d'une explication (dans la langue de son choix) allant d'une formulation accessible à un enfant de cinq ans jusqu'à un niveau d'expert. Les utilisateurs ont aussi la possibilité de connecter leur compte Zotero (logiciel libre et gratuit de gestion de références bibliographiques). La version payante va un peu plus loin, avec un chatbot plus performant et la possibilité d'interagir sur des formules mathématiques ou de générer des résumés.



Video Highlight

→ videohighlight.com

Comme son nom l'indique, Video Highlight s'intéresse aux vidéos ! À partir d'un simple lien (YouTube, Dailymotion, Vimeo, etc.) ou via l'import depuis un ordinateur en version payante, l'outil est capable de résumer une conférence, un webinar ou tout type de contenu. Véritable couteau suisse, Video Highlight est également en mesure d'en extraire les « points clés » et d'en retranscrire l'audio. Ces différents livrables sont téléchargeables. Un agent conversationnel (chatbot) permet enfin de travailler directement sur la vidéo en mode RAG, de vérifier si un sujet est abordé et, si oui, à quel moment dans la vidéo (timecode précisé). La plateforme offre aussi la possibilité de créer des playlists pour organiser ses sujets, d'inviter d'autres membres pour faciliter le travail collaboratif et de se connecter à Notion ou encore Readwise. Dans l'onglet « préférence », chacun pourra choisir sa langue de prédilection. Bien qu'assez restreint, le plan gratuit permet tout de même d'interroger dix vidéos (trois maximum par jour) pour un total de 450 minutes. Pour les utilisateurs les plus aguerris, Video Highlight propose de générer une API (en expérimentation).



ResearchRabbit

→ www.researchrabbit.ai

ResearchRabbit se positionne à la fois comme un moteur de recherche bibliographique et comme un outil de cartographie. Enrichie d'IA, la plateforme propose une formule gratuite sur inscription permettant, à partir d'un article, d'un auteur ou encore d'un thème de trouver des publications connexes et des références utiles, de mettre en évidence des liens entre différents travaux ou encore de suivre l'évolution d'un sujet.

« *ResearchRabbit ne se contente pas d'être alimenté par des données : il apprend aussi de votre manière de les explorer* », peut-on lire sur le site de l'outil. Ses algorithmes s'adaptent aux habitudes de lecture et aux thématiques de recherche des utilisateurs pour proposer des recommandations pertinentes et ciblées à chaque requête. Aussi, la plateforme mise sur le visuel : des cartes interactives offrent la possibilité d'observer l'évolution des recherches menées sur ResearchRabbit afin de « *faire apparaître des schémas moins visibles et repérer les tendances émergentes dans votre domaine*. » L'option gratuite promet près de 270 millions d'articles référencés et la possibilité de connecter son compte Zotero et BibTex. ■

Sivagami Casimir

Laurent Veyssière, combattant des archives et de la mémoire

Laurent Veyssière est directeur de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (Ecpad).

Pour parvenir jusqu'à son bureau, il faut d'abord emprunter un discret chemin et franchir un poste de sécurité pour enfin pénétrer dans le fort d'Ivry (Val-de-Marne), antre des archives audiovisuelles du ministère des Armées. À la tête de l'Ecpad depuis 2020, Laurent Veyssière est dans son élément. Lui qui a commencé sa carrière au sein de l'armée comme sous-lieutenant dans la cavalerie blindée, le voici désormais à la tête d'une institution qui héberge un patrimoine unique : quinze millions de photos et cent-mille heures de films.

« À 21 ans, j'ai repris mes études pour me diriger vers des études d'histoire », se souvient-il. À partir de là, son parcours mérite qu'on s'y attarde : un DEA en histoire médiévale, une licence en histoire de l'art, le diplôme d'archiviste paléographe de la prestigieuse École nationale des chartes, puis le diplôme de conservateur du patrimoine (spécialité Archives) de l'École nationale du patrimoine, décroché en 1999.

« J'étais entouré de gens extrêmement brillants »

Pour son plus grand bonheur, son premier poste l'amène, en 1999, au Service historique de la Gendarmerie nationale, où il passe deux années. En 2001, Laurent Veyssière rejoint les Archives nationales : « j'y ai passé cinq très belles années où certaines situations sont pourtant compliquées ». Il est nommé dans le même temps rapporteur à la Cada



Lara Priot/ECPAD

(Commission d'accès aux documents administratifs). Spécialisé dans les questions d'accès aux archives, il devient expert gouvernemental français au sein du Groupe de spécialistes sur l'accès aux documents publics du Conseil de l'Europe. « Ce fut une activité passionnante et chronophage, qui s'ajoutait à mes missions aux Archives nationales », se souvient-il. « Mais je garde le souvenir d'y avoir rencontré des gens extrêmement brillants. »

Après un passage de deux ans par les Archives de Paris en tant que directeur adjoint, le voici rappelé par le ministère de la Défense pour devenir chef du bureau de la Politique des archives et des bibliothèques à la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives. En 2010, une mission lui est confiée : créer la délégation des Patrimoines culturels, dont il assure la responsabilité jusqu'à la fin de l'année 2015. « Mes interlocuteurs étaient les conseillers du cabinet de Jean-Yves Le Drian, là aussi des gens extrêmement brillants et très portés sur la mémoire des armées françaises. Ils nous ont toujours soutenus, financièrement et humainement, pour lancer de nouveaux dispositifs dans les domaines de l'édition, des musées et de l'audiovisuel. »

On se souvient notamment de cette formidable opération baptisée « La Grande Collecte », qui avait pour objectif de rassembler des archives

il like

Le personnage historique qu'il aurait aimé rencontrer : Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811), que j'étudie désormais depuis plus de vingt ans.

Sa musique préférée : Le street punk, la oi ! et le ska, depuis mon adolescence.

Sa ville préférée : Paris, ma ville, mon club (le PSG), ma vie.

de la Première Guerre mondiale détenues par les familles françaises : « Nous avons pu faire entrer des photographies et de la correspondance de poilus qui, aujourd'hui, permettent aux historiens de travailler sur des documents inédits. »

une veille technologique permanente

Depuis son arrivée à la direction de l'Ecpad, Laurent Veyssière a multiplié les chantiers : reconnaissance de l'établissement comme un service d'archives publiques, ouverture vers des actions pédagogiques, mise à niveau des logiciels... « D'ici la fin de l'année, nous allons notamment changer notre logiciel de Dam (digital asset management) et nous réalisons une veille technologique permanente pour ne rien manquer des apports de l'intelligence artificielle dans le domaine des archives », explique-t-il. « Tout évolue à très grande vitesse et il est indispensable pour les archivistes de s'adapter à ces outils. »

Les trois prochaines années ne seront pas de trop pour mener à bien ses missions, puisqu'il a été reconduit dans ses fonctions jusqu'en 2029. ■

Bruno Texier

Jérôme Legrix-Pagès et Gabin Mottais : « l'IA impacte la relation pédagogique »

Le service d'innovation et d'appui à la pédagogie de l'Université de Caen-Normandie (CEMU) a mis à disposition, en décembre dernier, le livre blanc « *Enseigner avec l'intelligence artificielle générative à l'université* » (1). Rencontre avec ses auteurs : Jérôme Legrix-Pagès, vice-président chargé de l'innovation pédagogique au sein de l'Université de Caen-Normandie, directeur du CEMU et président de France université numérique, et Gabin Mottais, ingénieur pédagogique au CEMU.

Pourquoi avoir publié ce livre blanc ?

Jérôme Legrix-Pagès : Depuis 2021, nous menons une réflexion engagée sur l'IA. Son potentiel transformant est assez important dans la mesure où elle pénètre tous les domaines et bouscule de façon considérable les pratiques de nos usagers étudiants, des équipes pédagogiques, et, même au-delà, de tout l'écosystème de l'enseignement supérieur (recherche, administration, etc.). Il nous paraissait

important d'observer ce qu'en dit la science et de sortir des fantasmes et des représentations toutes faites pour prendre de la hauteur. Il ne s'agissait ni d'être dans la résistance ou la moralisation, mais de prendre le train en marche.



DR

Gabin Mottais : Ce livre blanc est surtout un support de veille et d'exploration, auquel nous avons intégré la littérature dont nous disposons et des témoignages d'enseignants. Il fait également suite à un plan de formation que nous avons mis en place en amont. Il vise à poser une base de réflexion et d'échange et à donner des pistes.

Vous parlez d'un « usage pédagogique raisonné » de l'IA. De quoi s'agit-il ?

Gabin Mottais : Cette notion englobe de nombreux éléments et nous développons d'ailleurs un nouveau support sur ce sujet. Elle sous-entend qu'adopter une logique

« *techno-solutionniste* » ne doit pas être systématique. Selon les cas d'usage, il faut veiller à se demander si l'IA est vraiment le seul outil susceptible d'apporter une plus-value pédagogique, notamment au regard de ses impacts écologiques ou encore de

« L'IA nous oblige, en tant qu'institution, à investir du temps de prévention et de formation sur le sujet »

Jérôme Legrix-Pagès, vice-président chargé de l'innovation pédagogique au sein de l'Université de Caen-Normandie et directeur du CEMU.

son orientation vers les contenus anglophones. Il existe un autre chemin ! Par exemple, nous avons récemment lancé un appel à projets sur le thème « *Innovers sans numérique* », non pas dans l'objectif d'éviter l'IA, mais d'explorer des méthodes sans numérique, qui ont encore toute leur place aujourd'hui.

Votre livre blanc rassemble des témoignages d'enseignants. Quels profils avez-vous identifiés ?

Jérôme Legrix-Pagès : Nous observons trois groupes en matière d'innovation pédagogique : ceux qui sont contre

et se sentent menacés, ceux qui y voient un intérêt, mais qui n'ont pas le temps de se pencher sur le sujet et ceux qui s'en saisissent. Nous avons un panel vraiment très varié et toujours dynamique. Une chose est sûre : l'IA ne laisse personne indifférent. Elle est identifiée comme un « *game changer* ».

Nous avons aussi observé une forme de découragement, voire du catastrophisme de la part de certains enseignants, qui s'interrogent sur leur rôle face à des étudiants qui utilisent l'IA à outrance. C'est souvent face à l'inconnu que les fausses représentations sont les plus fortes.

Gabin Mottais : On observe chez certains une crainte très présente d'être « *largués* » par rapport aux jeunes étudiants qui, selon eux, prendraient en main les outils plus rapidement, mais aussi de façon plus intelligente et poussée. Pourtant, cette idée repose sur une illusion : une enquête, que nous avons menée auprès des étudiants, a mis en évidence des usages majoritairement axés sur la compréhension d'un sujet, sur la synthèse ou sur la reformulation, qui ne demandent pas de maîtrise avancée de l'outil. Notre but est aussi de montrer aux enseignants que les étudiants ont, au contraire, besoin d'être guidés ; c'est d'ailleurs une demande et un besoin qu'ils formulent.

L'IA force-t-elle les enseignants, et plus largement tout l'écosystème de l'enseignement supérieur, à repenser leurs pratiques ?

Jérôme Legrix-Pagès : Les rapports à l'effort, à l'écrit et à l'évaluation sont en train de se transformer. Par exemple, les modèles des devoirs écrits doivent être repensés afin que les évaluations soient résilientes à l'IA ou qu'elles l'intègrent. Certains collègues demandent à leurs étudiants de fournir l'historique des prompts et de citer l'IA si celle-ci a été considérée comme une source, en précisant les demandes. Cela peut donner de la valeur au travail de l'étudiant. Si des tentatives d'interdiction ou de sanction vis-à-vis de l'usage de l'IA ont été observées, nous devons pourtant admettre que nous ne pouvons pas lutter contre. Et puisque le retour en arrière est impossible, il faut donc apprendre aux

étudiants comment dominer l'outil pour ne pas être dominé par lui. L'IA nous oblige, en tant qu'institution, à investir du temps de prévention et de formation sur le sujet (réflexion critique sur l'outil numérique, intégrité scientifique, etc.).

Gabin Mottais : L'IA impacte la relation pédagogique et va finalement donner plus de sens au présentiel. Concernant les devoirs, j'explique aux enseignants que nous ne pouvons plus avoir les mêmes attentes ni les mêmes objectifs. Durant les cours, il faut également revoir l'animation des séances pour les rendre plus vivantes et actives tout en garantissant l'intégrité académique et la compréhension des concepts. Il semble aussi



DR

« Adopter une logique “techno-solutionniste” ne doit pas être systématique. Selon les cas d'usage, il faut veiller à se demander si l'IA est vraiment le seul outil susceptible d'apporter une plus-value pédagogique »

Gabin Mottais, ingénieur pédagogique au CEMU.

important de consacrer des temps de lecture, de méthodologie, de synthèse et de rédaction durant les cours pour préserver nos capacités. Car je pense que nous devons redonner le goût de l'effort aux étudiants : la lecture, la sélection d'informations et la restitution ont des effets positifs sur le cerveau. L'IA pourrait nous enlever ça.

Jérôme Legrix-Pagès : J'ajouterais que le fondement de la relation pédagogique, c'est de progresser par une valorisation de l'erreur. Cela a été démontré de multiples fois : l'erreur est plus productive que la réussite. Souhaiter la perfection en permanence, dès le premier coup, est l'une des conséquences délétères de l'IA. Il est important de rappeler que nous apprenons lorsque nous nous trompons ; surtout en France, où nous avons un rapport quasi mystique à la note et l'évaluation.

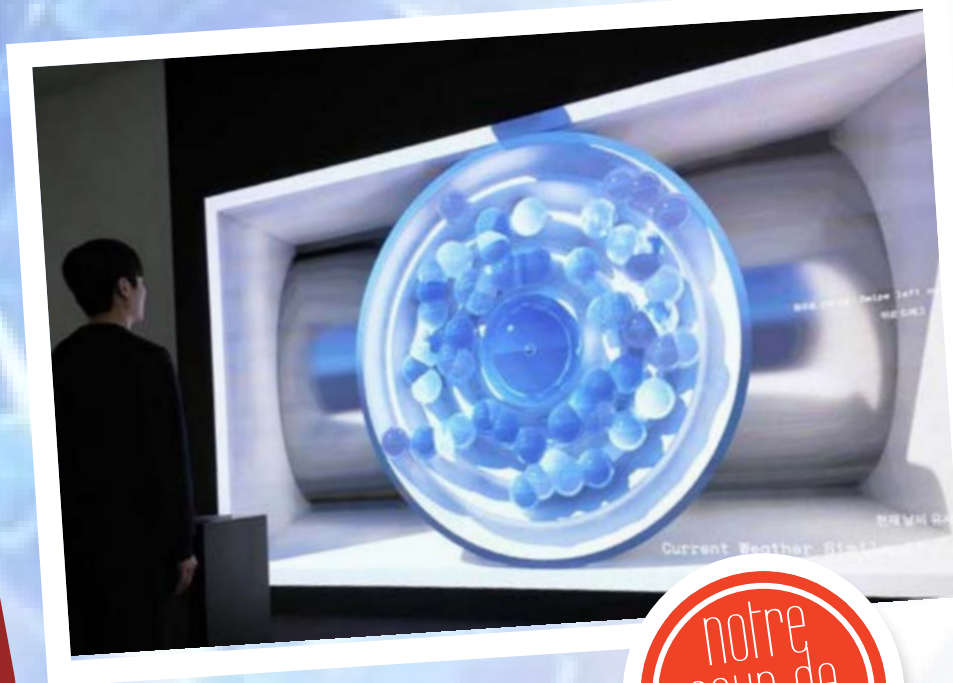
Jérôme Legrix-Pagès : Avec l'IA se posent des interrogations d'ordre existentiel. Si celle du « *remplacement* » est souvent posée, je m'inquiète moins pour mes collègues enseignants, car c'est un monde d'autodidactes qui, bon gré mal gré, va prendre en route cette évolution. Pour nos étudiants, ces outils ajoutent une surcouche d'angoisse : en plus du stress de l'avenir économique, de la planète qui va mal et de la guerre qui revient, nous les formons à des métiers dont nous ignorons quel sera l'exercice réel. ■

(1) → pedagogie.unicaen.fr/ia-et-enseignements-un-livre-blanc-pour-explorer-les-possibles

Propos recueillis
par Sivagami Casimir

archimag store

applis,
cadeaux,
beaux livres,
expos...



notre
coup de
cœur

art numérique coréen

À l'occasion du 140^e anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée et la France, le Centre culturel coréen et la Fondation Fiminco présentent l'exposition « *Illumination* », de Yiyun Kang, une figure majeure de l'art numérique coréen. À travers trois œuvres immersives, l'artiste explore les tensions de notre époque, entre fascination et inquiétude face à l'IA, et invite à repenser les relations entre humain, technologie et vivant.

→ « *Illumination* » — Fondation Fiminco à Romainville (93) — Jusqu'au 21 juin 2026



photographies de guerre

Photographe-portraitiste pour la France libre à Londres, pendant la Seconde Guerre mondiale, Germaine Kanova a saisi la guerre à hauteur d'homme dans les maquis du Sud-Ouest, mais aussi dans les rangs de l'armée pendant la bataille d'Alsace et la campagne d'Allemagne. Son regard s'arrête également sur les victimes de la guerre, des prisonniers allemands aux orphelins de Pologne, sans oublier la découverte du camp de concentration de Vaihingen. Conservés au sein de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (Ecpad), ses clichés constituent un ensemble documentaire majeur pour cette période, aujourd'hui réunis dans un ouvrage qui retrace l'itinéraire de Germaine Kanova de Londres, au début du conflit, jusqu'à la Pologne, en 1946.

→ « *Germaine Kanova, photographe de guerre* », de Constance Lemans-Louvet, aux Éditions Ecpad — 30 euros

reposez-vous sur Lana

Conçu pour éliminer les tensions musculo-squelettiques et la fatigue, ce support pour ordinateur portable s'appelle Lana et il s'ajuste en un instant. Il joue la carte de l'épure en proposant un seul câble USB-C : pas d'encombrement ni de recherche d'une prise électrique, juste un espace de travail ordonné et flexible qui s'adapte facilement aux différents utilisateurs pour leur offrir une posture de travail saine. Portable et pliable, disponible en blanc et en noir, Lana est compatible avec les ordinateurs d'un poids de 2,5 kg maximum.

→ www.colebrookbossonsaunders.com — 317 euros.





grand angle

La marque JMGO lance un tout nouveau projecteur 4K avec un système optique 3-en-1 intégré : déplacement optique quadridirectionnel, zoom optique grande plage et gimbal (stabilisateur) de précision, piloté par IA. Avec le N3 Ultimate, JMGO promet une image « parfaite » pour vos séances de cinéma ou de gaming, et ce, quelle que soit la position du projecteur. Notamment grâce à des fonctionnalités IA, qui permettent l'alignement automatique, l'évitement des obstacles et la mémoire spatiale afin de protéger les yeux des spectateurs. « Chaque espace de projection est mémorisé instantanément », explique le fabricant.

→ eu.jmgo.com/fr — À partir de 2 499 euros.

vie pas si privée

Expert reconnu dans le monde de la protection des données, Alessandro Fiorentino signe son premier thriller : « *Chapitre 29 : Les origines de la vie privée* ». Dans ce roman, il transpose dans la fiction les débats qui traversent aujourd'hui nos sociétés connectées et questionne la fragilité de la vie privée à l'ère du numérique. Enquête, jeux de pouvoir, économie de la donnée, questions de fond... De quoi passer un bon moment !

→ « *Chapitre 29 : Les origines de la vie privée* », d'Alessandro Fiorentino, aux Éditions Panopticon — 16,90 euros.



Karel Fonteyne

les Six d'Anvers

Pour la première fois, le Musée de la mode (MoMu) d'Anvers, en Belgique, rend hommage aux « Six d'Anvers ». En 1986, Dirk Bikkembergs, Ann Demeulemeester, Walter Van Beirendonck, Dries Van Noten, Dirk Van Saene et Marina Yee — tous anciens étudiants au département mode de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers — placent la Belgique sur l'échiquier de la mode. C'est à l'occasion d'une présentation collective au British Designer Show de Londres que les six stylistes vont être propulsés sur la scène internationale. Quarante ans plus tard, leurs créations influencent toujours.

→ « *The Antwerp Six* » — MoMu d'Anvers (Belgique) — jusqu'au 17 janvier 2027.

le jeu du mois

mots cachés

Saurez-vous retrouver dans cette grille ces 14 mots du vocabulaire du portefeuille européen d'identité numérique (EUDI wallet) ?



application
attestation
biométrie
certification
confiance
conformité
cryptographie
détenteur
émetteur
identité
portefeuille
preuve
sécurité
vérificateur

ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE ARCHIMAG

CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT !

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag - 24, rue de Milan F-75009 Paris
Tél : +33 0144534500 - Email : commandes@archimag.com
www.archimag.com

OFFRE "L'ESSENTIEL"

1 an d'Archimag soit 10 numéros
2 numéros offerts en format numérique disponibles dans votre espace personnel
1-4 accès numériques inclus

- ☐ OUI, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 178€
☐ OUI, je commande l'offre papier, au tarif de 189€

OFFRE "L'INTÉGRAL"

1 an d'Archimag soit 10 numéros
2 numéros offerts en format numérique disponibles dans votre espace personnel
1-4 accès numériques inclus
3 guides pratiques, véritables boîtes à outils indispensables !

- ☐ OUI, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 387€
☐ OUI, je commande l'offre papier, au tarif de 402€

..... Soit un total de euros TTC

Retrouvez l'intégralité des offres d'abonnement
sur le site <https://www.archimag.com/abonnement/>

NOM : ADRESSE :
PRÉNOM : CODE POSTAL / VILLE :
FONCTION : PAYS :
RAISON SOCIALE : TÉL :
SECTEUR D'ACTIVITÉ :
COURRIEL : Signature ou cachet :

agenda

Ready For IT

2-4 juin 2026, Monaco

Ready For IT permet la rencontre des porteurs de projets (DSI, RSSI, CTO, etc.) avec les éditeurs de solutions et les partenaires de la transition et de la sécurité numériques.

→ www.ready-for-it.com

France API 2026

9 juin 2026, Paris, Parc des Princes

Créé par Accetal et le Collectif API Thinking, France API est l'un des événements francophones majeurs dédiés à l'IA (agents, orchestration, etc.) et aux APIs.

→ franceapi.fr

Congrès de l'ABF

17-19 juin 2026, Rennes, Couvent des Jacobins

Le 71^e congrès de l'Association des bibliothécaires de France aura pour thème « *Bibliothèques & hospitalité* ». Avec tables de discussion, conférences, exposants et ateliers.

→ www.abf.asso.fr

CoTer numérique

23-24 juin 2026, Reims

Ce 35^e congrès des décideurs IT des collectivités aura pour thème « *Les collectivités territoriales face aux défis de la souveraineté numérique* ». Avec exposition, plénière, tables rondes et ateliers.

→ coter-numerique.org

Les 4 Saisons de la data

30 juin 2026, Paris, Parc des Princes

Le grand rendez-vous des DPO, CISO, CDO & CAIO autour des enjeux de la gouvernance et de la valorisation des données pour une IA et des données de confiance.

→ www.4saisonsdeladata.com

au prochain numéro

[dossier]

■ IA et automatisation : vers la fin de la veille ?

[outils]

■ Synthèse des VeilleLabs 2026

■ Chatbot, assistant, FAQ augmentée : que faut-il vraiment automatiser ?

■ Déménagement des Archives nationales du Luxembourg : un an après

■ Comparatif des solutions de traitement de vrac numériques

■ IA : votre organisation est-elle prête ? (Non)

dans les archives d'Archimag,
juin 2006

Il y a vingt ans, *Archimag* consacrait son dossier du mois de juin 2006 aux bibliothèques numériques. Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), venait de soutenir la création d'une bibliothèque numérique européenne face à Google : « *Projet culturel autant que politique et économique, la future bibliothèque numérique européenne, réplique continentale à Google, devra également compter avec la concurrence de l'alliance Yahoo/Microsoft* », écrivions-nous.

Il faudra encore patienter plus de deux ans pour assister, le 20 novembre 2008, au lancement officiel d'Europeana. Un délai finalement assez court, pour créer *ex nihilo* une bibliothèque numérique gratuite et accessible en vingt-et-une langues. Le jour de son lancement officiel, Europeana proposait deux millions de documents culturels numérisés (livres, peintures, photos, films, musique, etc.). En 2026, le nombre de documents numérisés mis à disposition des internautes dépasse les soixante millions ! Alimentée par des centaines d'institutions culturelles (BnF, British Library de Londres, Rijksmuseum d'Amsterdam...), Europeana fait aujourd'hui figure d'un projet mené à son terme et qui ne suscite aucune critique.

archaïques,
les bibliothèques ?

Mais, en 2006, certains se posaient une question : les bibliothèques numériques vont-elles menacer les bibliothèques physiques ? « *Tirer sur Google, c'est gaspiller des munitions* », estimait Alexis Rivier, alors conservateur des nouvelles technologies au sein de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. « *Les bibliothèques traditionnelles n'ont pas été reléguées au rang*



d'archaïsme, comme les visionnaires l'imaginaient un peu naïvement ». Selon lui, les bibliothèques ont alors à leur crédit des avantages objectifs loin d'être négligeables : « *Elles contrôlent l'accès aux documents originaux, existent vaillamment depuis plusieurs siècles, leurs techniques sont éprouvées et elles ont l'habitude de fonctionner en réseau.* » Vingt ans plus tard, les chiffres de fréquentation semblent donner raison à Alexis Rivier. Tout au moins en France, où la fréquentation des bibliothèques a connu un sursaut très important en passant à 94 millions d'entrées enregistrées en 2024, contre 66,5 millions d'entrées trois ans plus tôt. Reste à savoir comment les bibliothèques vont affronter la concurrence redoutable d'une nouvelle venue : l'intelligence artificielle. ■

Bruno Texier

Retrouvez la collection *Archimag* 1985-2015, 290 numéros en texte intégral sur :

→ collection.archimag.com

GUIDE PRATIQUE N°83

IA GÉNÉRATIVES : CAS D'USAGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

NOUVEAU
GUIDE
PRATIQUE

PASSEZ DU
"POURQUOI"
AU
"COMMENT" !

n°83
80 euros

archimag.com guide pratique

Découvrez comment l'IA générative peut s'incarner concrètement dans les métiers de l'information à travers des cas d'usage réels et des retours d'expérience détaillés.

EMPAREZ-VOUS DE L'IA GÉNÉRATIVE

ET GARANTISSEZ VOTRE PLACE

AU COEUR DES

FLUX D'INFORMATIONS

DE DEMAIN !

IA génératives :
cas d'usage et retours
d'expérience

GUIDE PRATIQUE N°83

IA génératives : cas d'usage et retours d'expérience

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag, 24 rue de Milan F-75009 Paris
Tél : +33 1 44 53 45 00 - Courriel : commandes@archimag.com - Site : www.archimag.com

- ☐ OUI, je commande exemplaires(s) PAPIER au prix unitaire de **80 euros TTC** + Frais de port **4,50 euros**
Soit euros TTC (TVA 2,10% incluse)
- ☐ OUI, je commande exemplaires(s) PAPIER au prix unitaire de **72,73 euros TTC** + Frais de port **4,50 euros**
Soit euros TTC (Tarif abonné, 10% de remise incluse - TVA 2,10% incluse)
- ☐ OUI, je commande exemplaires(s) PDF au prix unitaire de **72 euros TTC**
Soit euros TTC (TVA 2,10% incluse)
- ☐ OUI, je commande exemplaires(s) PAPIER + PDF au prix unitaire de **107 euros TTC** + Frais de port **4,50 euros**
Soit euros TTC (TVA 2,10% incluse)

Soit un total de euros TTC

NOM :
PRÉNOM :
FONCTION :
RAISON SOCIALE :
SECTEUR D'ACTIVITÉ :
ADRESSE :
CODE POSTAL / VILLE :
PAYS :
TÉL :
COURRIEL :

Signature ou cachet :

LEGS / DONATIONS ASSURANCE-VIE

La vie de Sophie et Chloé s'était arrêtée sur ce banc.
**Grâce au legs de Martine,
aujourd'hui, elles n'y dorment plus.**

330 000 personnes, dont 3 000 enfants habitent aujourd'hui dans la rue. Comme Martine, grâce à votre legs à Emmaüs Solidarité, offrez aux plus démunis un nouveau départ et bâtissez, à nos côtés, un monde sans exclusion.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur emmaus-solidarite.org ou flashez ce QR code



OUI, je souhaite recevoir la documentation gratuite sans engagement de ma part.

Retournez votre coupon sous enveloppe affranchie à : **Emmaüs Solidarité : Maria BAPTISTA**, Responsable libéralités, 32 rue des Bourdonnais, 75001 Paris

☐ M. ☐ Mme Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Courriel : _____ @ _____

Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018. Le responsable du traitement : dpo@emmaus.asso.fr



Pour tous renseignements, contactez
Maria BAPTISTA responsable libéralités
Mail : mbaptistalemoine@emmaus.asso.fr
Tél. : 07 66 53 83 87

© Jessica

ESPGP2026-18